



Marine protected areas  
in the Atlantic arc

## L'élaboration du tableau de bord du Parc naturel marin d'Iroise

### Chapitre relatif à la pêche en Iroise

**Claire Laspougeas, Parc naturel marin d'Iroise**

Mai 2011



**Field Study Report**



L'élaboration du tableau de bord du  
Parc naturel marin d'Iroise

Chapitre relatif à la pêche en Iroise

Development of indicators to monitor  
fisheries activities in the Iroise Marine Nature  
Park



[Author] Claire Laspougeas

[Contact] Parc naturel marin d'Iroise  
Pointe des renards  
F- 29217 LE CONQUET  
FRANCE  
Tel: +33(0)2 98 44 17 00  
claire.laspougeas@aires-marines.fr  
www.parc-marin-iroise.gouv.fr

[Published by] Parc naturel marin d'Iroise



[Photos credits] Amandine Eynaudi / AAMP, Mélanie Odion, Yannis Turpin / AAMP

Work quotation: Claire Laspougeas, Mai 2011. L'élaboration du tableau de bord du Parc naturel marin d'Iroise, Chapitre relatif à la pêche en Iroise. Parc naturel marin d'Iroise – MAIA, Le Conquet, France.

This publication is supported by the European Union (ERDF European Regional Development Fund), within the Interreg IV B Atlantic Area Programme, under the Objective 2.2. "Sustainable management and protection of the resources of marine spaces".

Its content is under the full responsibility of the author(s) and does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Any reproduction of this publication done without author's consent, either in full or in part, is unlawful.

The reproduction for a non commercial aim, particularly educative, is allowed without written authorization, only if sources are quoted. The reproduction, for a commercial aim, particularly for sale, is forbidden without preliminary written authorization of the author.

# Table des matières

Summary	IV
Résumé	V
I. Préambule	1
II. Contexte	1
1) Décret de création du Parc naturel marin d'Iroise	1
2) Le Plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise	2
3) Les instances de gouvernance	2
III. Méthode	3
D'un point de vue général	3
La partie relative à la pêche	3
IV. Le plan de gestion, partie relative à la pêche en Iroise	4
V. Discussion	21
VI. Conclusion	22
VII. Bibliographie	23
VIII. Annexe :	23
Fiches indicateurs	23

# Summary

## **“Development of indicators to monitor fisheries activities in the Iroise Marine Nature Park”**

The Iroise Marine Nature Park, which was created in 2007, is in Brittany (France). It's a new kind of marine protected area, which has three mains:

- Knowledge and monitoring of the marine environment,
- Protection of the park area : natural heritage and the significant species and habitats,
- Sustainable development of marine activities which depend on the good state of the marine environment (sustainable and reasonable use of marine resources).

This chosen method is consultation and communication among all stakeholders, during the management council, the committee, and different thematic workshops.

In 2010, the management council has voted in its management plan, which is a plan for the next 15 years. One particularity of the management plan is to define precise aims and the means to evaluate them. To do that, the method is to choose some pertinent indicators which are directly correlated to specific aims.

The management plan is built around seven chapters:

- Natural heritage,
- Fishing and economic activities,
- Water quality,
- Tourism and water sports,
- Education about the environmental,
- Cultural heritage,
- Good governance.

For the part dedicated to fishing, the management plan is hinged on the three main aspects of sustainable development: the environment: resources and habitats, the economy and the social aspect.

This report deals with the construction of a management plan for fishing. In the first part, the context is described: what is the Iroise Marine Nature Park? Where is it located? What is a management plan? The second part deals with the method which was used to create the part of the management plan about fisheries and to determine the pertinent indicators.

The most important part uses a part of the management plan about fisheries. Then, a discussion underlines problems encountered in creating the management plan before putting it into practice on a larger scale, to fill in the dashboard, composed with the indicators of the Marine Nature Park.

# Résumé

Le Parc naturel marin d'Iroise, créé en 2007, se trouve à la pointe de la Bretagne (France). Nouvel outil en son genre, le Parc naturel marin d'Iroise, vise trois objectifs principaux :

- La connaissance du milieu marin
- La protection de l'espace marin classé
- Le développement durable des activités dépendantes de la mer

Un des grands défis de ce premier parc naturel marin français est d'ouvrir la voie à une nouvelle gouvernance où tous les usagers et professionnels sont associés. Le conseil de gestion et le bureau sont les deux principales instances de gouvernance du Parc naturel marin d'Iroise.

En 2010, le conseil de gestion a adopté son plan de gestion, document de planification sur 15 ans. Une des particularités de ce plan a consisté à définir précisément des objectifs de gestion et des moyens nécessaires pour les évaluer. Pour ce faire, le choix d'indicateurs pertinents a été réalisé en fonction des finalités spécifiques.

Le plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise s'est construit autour de sept chapitres :

- Patrimoine naturel,
- Ressources halieutiques et activités économiques,
- Qualité de l'eau,
- Tourisme et nautisme,
- Education,
- Patrimoine culturel,
- Bonne gouvernance.

Le plan de gestion relatif à la pêche s'appuie sur les trois piliers du développement durable que sont l'environnement : ressources et habitats, l'économique et le social.

Le présent rapport relate du travail d'élaboration du plan de gestion à la pêche. Le contexte dans lequel s'est inscrit ce travail, est tout d'abord précisé : présentation du Parc naturel marin d'Iroise, définition d'un plan de gestion. La seconde partie de ce rapport présente la méthode employée pour élaborer le chapitre sur la pêche et pour déterminer les indicateurs pertinents.

L'essentiel de ce document reprend l'extrait du plan de gestion du Parc relatif à la pêche. Une discussion est ensuite engagée sur les aléas rencontrés lors de cet exercice, avant d'élargir le sujet en mettant en perspectives la mise en œuvre prochaine du tableau de bord du Parc naturel marin d'Iroise, constitué des différents indicateurs.

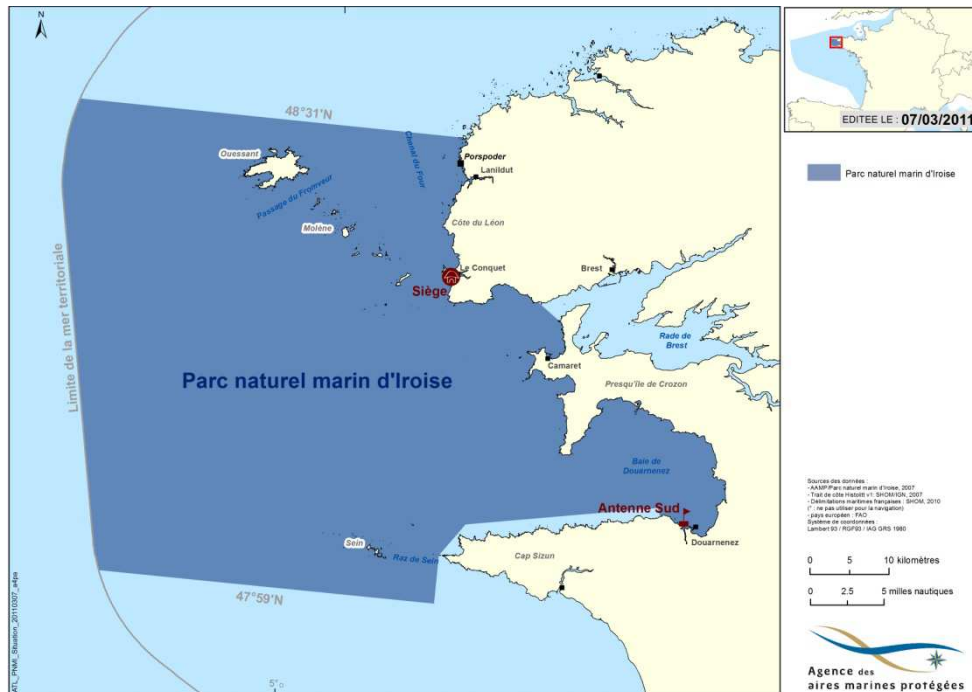
## I. Préambule

Ce rapport rappelle le contexte dans lequel s'inscrit le tableau de bord relatif à la pêche du PNMI. Il explique la méthode utilisée pour élaborer ce tableau de bord, il présente les finalités relatives à la pêche en Iroise en reprenant l'extrait du plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise relatif à la pêche. Chaque indicateur fait l'objet de précisions inscrites dans un encadré. Une partie est dédiée à la discussion de cette démarche et enfin la conclusion fait la synthèse de ce rapport.

## II. Contexte

### 1) Décret de création du Parc naturel marin d'Iroise

Créé par le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007, le Parc naturel marin d'Iroise a pour objectif de conserver la richesse patrimoniale de l'Iroise tout en préservant son identité culturelle et économique.



*Délimitation du Parc naturel marin d'Iroise*

Le conseil de gestion a élaboré le plan de gestion du parc naturel marin sur la base de 10 orientations de gestion inscrites dans le décret de création du Parc :

- Approfondissement et diffusion de la connaissance des écosystèmes marins,
- Maintien en bon état de conservation des populations des espèces protégées, rares ou menacées et de leurs habitats,
- Réduction des pollutions d'origine terrestre ainsi que du risque de pollutions maritimes et portuaires diffuses ou accidentelles,
- Maîtrise des activités d'extraction de matériaux,
- Exploitation durable des ressources halieutiques,
- Soutien de la pêche côtière professionnelle,
- Exploitation durable des champs d'algues,
- Soutien aux activités maritimes sur les îles afin d'y maintenir une population d'habitants permanents,
- Conservation et valorisation du patrimoine paysager, architectural, maritime et archéologique, notamment sous-marin, et des savoir-faire locaux,

- Développement raisonné des activités touristiques, nautiques et de loisirs, compatibles avec la protection des écosystèmes marins.

## **2) Le Plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise**

Le plan de gestion du Parc naturel marin est un document de planification d'une durée de 15 ans.

Le plan de gestion vise trois principaux objectifs :

- la connaissance du milieu marin
- la protection de l'espace marin classé
- le développement durable des activités dépendantes de la mer

Le plan de gestion doit décliner les orientations de gestion, qui sont le fil conducteur de toutes les actions du Parc. Il précise les objectifs du parc, les moyens à mettre en œuvre et les actions à mener pour atteindre ces objectifs.

Pour évaluer les résultats obtenus dans le Parc naturel marin d'Iroise au regard des objectifs fixés, il est nécessaire de disposer d'indicateurs de suivi permanents. Ces indicateurs de suivi doivent éclairer le conseil de gestion sur l'état du milieu marin et ainsi constituer des leviers efficaces pour orienter les actions de gestion dans le parc.

Cette démarche d'évaluation a vocation à s'intégrer à celle initiée au niveau national par l'Agence des aires marines protégées pour le réseau des aires marines protégées.

## **3) Les instances de gouvernance**

Un des grands défis de ce premier parc naturel marin français est d'ouvrir la voie à une nouvelle gouvernance où tous les usagers et professionnels de la mer sont associés au plan de gestion et de protection. Contrairement à l'approche réglementaire classique, où les usagers sont seulement consultés, l'approche intégrée se veut une stratégie globale de gestion des problématiques du milieu marin. Le Parc naturel marin d'Iroise associe à la décision et à l'action chacun des acteurs concernés.

Ce mode de fonctionnement participatif constitue l'une de ses originalités.

### Le conseil de gestion

Le conseil de gestion du PNMI est l'instance décisionnelle du Parc. Il est composé de 48 membres, et actuellement se réunit 2 à 3 fois par an.

### Le bureau

Le bureau est constitué de 18 membres et se réunit actuellement environ tous les 2-3 mois.

### III. Méthode

#### D'un point de vue général

Pour construire le plan de gestion, un important travail de collecte de données a dû être organisé pour disposer d'informations actualisées et adaptées aux enjeux identifiés dans les orientations de gestion. De nombreux travaux ont été engagés avec les acteurs locaux, professionnels ou scientifiques pour disposer d'un état de référence qui puisse alimenter les échanges.

En s'appuyant sur ces informations et l'expérience de chacun, les membres du conseil de gestion ont identifié des **enjeux** et des **finalités** de long terme. Ces finalités sont exprimées de manière précise et concrète pour l'Iroise et, bien évidemment, construites à partir des orientations de gestion telles qu'indiquées dans le décret de création du parc marin.

Les finalités du plan de gestion définissent les **grandes priorités** pour l'Iroise sur lesquelles le conseil de gestion souhaite travailler dans les prochaines années pour améliorer la gestion du milieu marin. Elles sont définies en identifiant des niveaux d'exigence pour servir de perspectives et ne pas s'écarter, dans le temps, de l'ambition initiale qui sert de ligne directrice à la bonne gestion du milieu marin.

Cette bonne gestion sera l'objectif permanent et devra guider continuellement les actions décidées par le conseil de gestion du PNMI. Aussi afin d'évaluer l'atteinte de ces objectifs et mesurer la pertinence des actions, de toutes natures, qui seront engagées au fil du temps, des **indicateurs de suivi** adaptés à chaque enjeu ou finalité ont été identifiés.

Ces indicateurs sont en fait une synthèse d'informations ou données diverses parfois produites par le Parc et tous les partenaires mais aussi par des acteurs locaux antérieurement à l'existence du parc dans le cadre de programmes particuliers. Ils seront suivis de manière régulière, selon une fréquence adaptée aux enjeux mais aussi en fonction des conditions techniques ou financières d'obtention. Ils constitueront peu à peu des séries longues de données précieuses pour la compréhension actuelle et les évolutions à venir du milieu marin.

Pour uniformiser le rendu, faciliter la lecture et les comparaisons temporelles, ces indicateurs sont présentés sur une échelle qualitative (allant de très mauvais à très bon). Les seuils retenus pour chacun des indicateurs constituent la grille de lecture pour les objectifs à 15 ans. Ils sont établis à partir de seuils réglementaires, de données scientifiques ou simplement reconnus à dire d'expert.

Ces indicateurs constitueront le **tableau de bord** du Parc marin sur lequel le conseil de gestion du Parc aura à rendre compte. Ils permettront de piloter les actions, d'asseoir les avis et de justifier les recommandations.

#### La partie relative à la pêche

La construction du plan de gestion s'est faite en groupe de travail. La partie relative à la pêche a été menée de façon concomitante dans deux groupes de travail : un groupe de travail pêche professionnelle et un groupe de travail pêche récréative.

Le groupe de travail pêche professionnelle est composé des représentants des pêcheurs professionnels, de l'administration (DDTM) et d'experts scientifiques (Ifremer). 8 structures invitées et les réunions regroupaient en général une dizaine de personnes.

Le groupe de travail pêche de loisir est composé des représentants des différentes associations de pêche récréative, pêche pouvant être à pied, embarquée ou en apnée.

Les deux groupes se sont rencontrés deux fois afin de croiser les points de vue et de s'accorder sur un document commun.

Tout au long de l'élaboration du plan de gestion, le document de travail était proposé à la discussion à chaque réunion de bureau et de conseil de gestion.

La première étape consistant à préciser les orientations de gestion en finalités et sous-finalités, a été la plus longue à mener. Dans la partie pêche du plan de gestion, 4 orientations de gestion ont été traitées :

- Exploitation durable des ressources halieutiques,
- Exploitation durable des champs d'algues,
- Soutien de la pêche côtière professionnelle,



- Soutien aux activités maritimes sur les îles afin d'y maintenir une population d'habitants permanents.

Ensuite, il a fallu déterminer quels seraient les indicateurs pertinents afin d'évaluer les objectifs que le conseil de gestion se fixait. Ces indicateurs devaient offrir une vision synthétique et opérationnelle de l'efficacité de la gestion.

Ils devaient être

- Simples : ne nécessitant pas la mise en œuvre de calculs complexes
- Reproductibles : suffisamment robuste pour être suivis sur du long terme
- Compréhensibles par un public varié
- Suffisamment équilibrés pour être conciliables entre-eux
- En nombre limité pour maîtriser les coûts et le temps/agent consacrés à leur production

Chaque indicateur correspond à une combinaison d'une ou plusieurs données ou informations mesurables appelées métriques (ex : production halieutique). Pour chaque métrique identifiée, des seuils ont été définis et validés par les experts afin de disposer d'une grille de lecture permettant de qualifier et quantifier les résultats obtenus à l'échelle du parc

La grille de lecture retenue propose d'évaluer la gestion du parc en considérant 5 niveaux de résultat et un état indéterminé pour les métriques et les indicateurs qui en découlent. A chaque niveau de résultat, a été affecté un code couleur facilement interprétable et un score variant de 1 à 5. Cette grille de lecture sera appliquée à la ou les métriques qui définissent l'indicateur considéré.

Le tableau ci-dessous illustre la cette démarche :

Niveau de résultats obtenu dans le parc au regard des objectifs fixés par le plan de gestion	<i>indéterminé</i>	<i>très mauvais</i>	<i>mauvais</i>	<i>moyen</i>	<i>bon</i>	<i>très bon</i>
Code couleur associé						
Score correspondant	/	1	2	3	4	5

Dans le cadre d'un marché public, le Parc naturel marin d'Iroise avait retenu l'IFREMER pour rédiger deux rapports afin de faciliter le choix des indicateurs pour la partie pêche, l'un traitant des aspects halieutiques, l'autre des aspects socio-économique de la pêche.

#### **IV. Le plan de gestion, partie relative à la pêche en Iroise**

Le plan de gestion relatif à la pêche s'appuie sur les trois piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économique et le social.

Le pilier environnemental traite de l'exploitation durable de la ressource halieutique et des habitats essentiels pour cette ressource. Le pilier économique vise à améliorer la rentabilité économique des entreprises de pêche, en respectant la durabilité de la ressource et à avoir un tissu socio-économique local équilibré sur l'ensemble du Parc. Le pilier social s'intéresse à l'homme dans ce système. Il a pour objectif de promouvoir les métiers de marins-pêcheurs et aquaculteurs et de renforcer la cohésion sociale des communautés de pêcheurs vivant dans le Parc.

##### **SECTION 1 Exploiter durablement les ressources halieutiques et les champs d'algues**

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise a identifié deux finalités relatives à l'exploitation durable des ressources halieutiques : disposer durablement d'une biomasse exploitable et optimiser les fonctionnalités des zones d'intérêt halieutique.

## **II.1 Disposer durablement d'une biomasse exploitable**

### **II.1.1. Préserver les capacités productives et reproductives des stocks emblématiques**

Pour répondre à l'objectif de disposer durablement d'une biomasse exploitable, il faut nécessairement veiller à préserver les capacités productives et reproductives des stocks en présence, à savoir veiller à ce que les pressions environnementales (cf finalités I.1, I.2 et III.1) et de pêche n'empêchent pas les stocks de se régénérer.

Pour évaluer les capacités productives et reproductives des ressources halieutiques, il a été nécessaire, pour l'exercice du plan de gestion, de sélectionner certaines d'entre-elles qualifiées d'emblématiques à l'échelle de l'Iroise. Les critères de choix regroupent : la quantité prélevée dans le Parc naturel marin d'Iroise (en volume et en valeur), la contribution du Parc à la production nationale de l'espèce (hors Méditerranée), les représentations collectives associant à une espèce un caractère noble ou traditionnel et la possibilité de récolte de données de captures (débarquements et rejets) et de données relatives à la valorisation (prix, circuits de commercialisation..).

La notion de choix montre, de fait, qu'il n'a pas été possible de retenir l'ensemble des ressources halieutiques essentielles pour la pêche en Iroise étant donné l'importance des moyens à mettre en œuvre pour assurer le suivi des indicateurs de l'état de santé des stocks en présence.

Pour appréhender les indicateurs techniques permettant de connaître la tendance d'un stock, il faut faire la distinction entre les stocks inféodés, sédentaires, les moins nombreux, et les stocks à large distribution, les plus représentés, ne connaissant pas les frontières administratives du Parc naturel marin d'Iroise et ne séjournant dans ces eaux qu'à certains moments de leur vie.

Cependant, même pour les stocks inféodés, la phase de début de vie à l'état larvaire se déroule en pleine eau, ce qui favorise la dispersion. De ce fait, à l'échelle de l'Iroise, il est difficile d'affirmer que les stocks sont vraiment inféodés.

Les effets des mesures de gestion relatives aux stocks inféodés seront appréciés par les communautés locales de pêcheurs investis dans la démarche, alors que les effets des mesures de gestion sur les stocks à large distribution ne pourront être perçus dans leur intégralité à l'échelle de l'Iroise. En effet, les ressources halieutiques exploitées au niveau de l'Iroise dépendent étroitement des activités et de la gestion exercée hors du Parc naturel marin d'Iroise.

#### Objectifs de gestion

##### a. Niveau d'exigence

Dans le Parc naturel marin d'Iroise, l'objectif est de préserver les capacités productives et reproductives des stocks emblématiques inféodés retenus à savoir : les tellines (*Donax sp.*), les ormeaux (*Haliotis tuberculata*), la langouste rouge (*Palinurus elephas*), le homard (*Homarus gammarus*), et les algues. Les champs d'algues constituent une orientation à part entière traitée dans une sous-finalité (II.2) vue leur importance en Iroise.

##### b. Evaluation de la gestion (cf. fiches descriptives indicateurs II-01-STOKINF ET II-02-STOKLAR)

Afin d'évaluer les capacités productives et reproductives des stocks emblématiques, 2 indicateurs seront suivis :

Pour les stocks inféodés (tellines et ormeaux, langouste, homard) :

- Captures par Unité d'Effort dans le Parc naturel marin d'Iroise pour chaque stock inféodé (rendement par unité d'effort).

Pour les stocks à large distribution (le bar, la baudroie, la sardine, le lieu jaune, le Saint-Pierre, la daurade rose, la sole, le maquereau et l'araignée), par le recueil de données pour évaluer les capacités productives et reproductives de stocks dépassant très largement les frontières du Parc<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> Pour les stocks à large distribution, cet indicateur ne renseignera pas sur le stock global, car le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise ne constitue pas la bonne échelle géographique d'étude de ces stocks.

- Captures par Unité d'Effort dans le Parc naturel marin d'Iroise pour chaque stock à large distribution (rendement par unité d'effort).

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Stocks inféodés	Référence 2008					Objectif 2025
Stocks à large distribution	Référence 2008					Objectif 2025

**Il était indispensable d'observer l'évolution de la production par rapport à l'évolution de l'effort de pêche. C'est pourquoi l'indicateur : Capture par unité d'effort (CPUE) a été retenu pour les stocks emblématiques du Parc naturel marin d'Iroise.**

**Cependant, pour les stocks à large distribution, qui ne se cantonnent donc pas dans les limites administratives du Parc naturel marin d'Iroise, il sera nécessaire de comparer les CPUE dans le Parc et les CPUE à l'échelle du stock.**

**Afin de préciser le protocole de renseignements ces indicateurs (méthode, fréquence etc.), une collaboration se met en place avec l'IFREMER.**

## II.1.2. Mettre en adéquation le taux d'exploitation des champs d'algues avec la biomasse en place

Les champs d'algues font l'objet d'une orientation à part entière « exploitation durable des champs d'algues » dans le décret de création du Parc naturel marin d'Iroise, tant cette ressource halieutique est fondamentale pour le territoire du Parc.

L'Iroise abrite des champs de laminaires remarquables, comptant parmi les plus grands champs d'algues d'Europe. Ces grands champs d'algues ont la caractéristique d'être à la fois un habitat remarquable et une ressource exploitée. En effet, ces algues font l'objet d'une pêche particulière, ancestrale et emblématique de l'Iroise : l'exploitation goémonière. Cette activité, comme la majorité des métiers de pêche pratiqués en Iroise, fait l'objet d'un encadrement strict particulier depuis de nombreuses années. Les pêcheurs s'imposent des règles collectives d'exploitation pour assurer la durabilité de leur activité. Les goémoniers sont les pêcheurs professionnels embarqués exploitant *Laminaria digitata* à l'aide d'un scoubidou ou la *Laminaria hyperborea* à l'aide d'un peigne norvégien. Ils se distinguent des récoltants d'algues de rive, ramassant à pied *Ascophyllum nodosum*, *Chondrus crispus* ou d'autres algues comme *Palmaria palmata*, *Ulva lactuca*, *Porphyra sp....*

Les laminaires et algues de rive sont utilisées par l'industrie agro-alimentaire pour en extraire les alginates, composés aux propriétés gélifiantes. Certaines algues de rive sont valorisées par l'industrie cosmétologique, pharmaceutique et pour l'alimentation directe.

### Objectifs de gestion

#### a. Niveau d'exigence

L'objectif en Iroise est de mettre en adéquation le taux d'exploitation des champs d'algues avec la biomasse en place pour les algues principalement exploitées à savoir : *Laminaria digitata* et *Laminaria hyperborea* exploitées par les navires goémoniers et les algues de rive récoltées à pied : *Ascophyllum nodosum*, *Chondrus crispus*, *Palmaria palmata*, *Porphyra sp.*

#### *Laminaria digitata*

*Laminaria digitata* est une ressource essentielle pour la profession goémonière. En 2010, deux zones principalement exploitées se dessinent : le plateau molénais et les champs côtiers de la partie nord du Parc. Jusqu'en 2008, le champ de l'île de Sein était encore travaillé par 3 goémoniers. En 2008, 27 goémoniers travaillaient en Iroise.

L'objectif est de mettre en adéquation le taux d'exploitation des champs de *Laminaria digitata* avec la biomasse en place.

Les industriels privilégient les productions de bonne qualité. Cette qualité est contrainte notamment par le taux de présence d'une espèce d'algue arrachée en même temps que la *L. digitata* : la *Sacchoriza*

*polyschides*. L'abondance de cette dernière serait en partie conditionnée par le niveau d'exploitation de *L. digitata*.

#### *Laminaria hyperborea*

Depuis 2000, les goémoniers se sont diversifiés et une partie de la flotte, au maximum 10 navires par an, exploitent *Laminaria hyperborea*. Ces navires tractent un peigne norvégien récoltant les frondes de *Laminaria hyperborea*.

#### *Ascophyllum nodosum*

Il existe un autre type de récolte d'algues pratiquée en Iroise : la récolte des algues de rive en pêche à pied (fucales, goémon noir et algues alimentaires). Traditionnellement récoltées par les étudiants ou retraités pour compléter leurs revenus, cette récolte est en cours d'organisation avec des pêcheurs à pied professionnels (activité principale) et des récoltants saisonniers déclarés ne pouvant récolter que certaines espèces.

### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-03-INALGUE)

La bonne gestion du champ d'algues sera évaluée à partir d'un indicateur de synthèse :

Afin d'évaluer l'atteinte de ces objectifs, un indicateur de synthèse « algue » sera suivi pour une algue récoltée à pied : *A. nodosum*, et deux exploitées par les navires goémoniers : *L. digitata* et *L. hyperborea*.

Cet indicateur intègre :

- Le taux d'exploitation, c'est-à-dire : la biomasse exploitée sur la biomasse en place pour *Laminaria digitata*,
- Le taux d'exploitation, c'est-à-dire : la biomasse exploitée sur la biomasse en place pour *Laminaria hyperborea*,
- Le taux d'exploitation, c'est-à-dire : la biomasse exploitée sur la biomasse en place pour *Ascophyllum nodosum*,
- Le nombre moyen de jours de sortie des navires,
- La capacité de charge maximale des navires.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Algues	Référence 2008					Objectif 2025

**Les stocks d'algues sont beaucoup moins mobiles que d'autres stocks, ils ont donc été qualifiés d'inféodés à l'échelle de l'Iroise.**

**Pour 3 de ces stocks d'algues principalement exploités en Iroise, *Laminaria digitata*, *Laminaria hyperborea* et *Ascophyllum nodosum*, il a été retenu d'observer le taux d'exploitation, c'est-à-dire la biomasse exploitée (la production) sur la biomasse en place. Pour évaluer la biomasse en place, d'importants travaux de cartographie des champs d'algues ont été initiés, en collaboration avec l'IFREMER et permettront d'avoir un état de référence. Ces cartographies constitueront ainsi le support pour réaliser, par la suite, en fonction du cycle de vie des espèces considérées, des estimations de biomasse en place.**

**Afin de qualifier une partie de l'effort de pêche, le nombre moyen de jours de sortie des navires sera renseigné annuellement.**

**La capacité de charge des navires goémoniers fera aussi l'objet d'un suivi régulier.**

**Afin de préciser le protocole de renseignements cet indicateur (méthode, fréquence etc.), une collaboration se met en place avec l'IFREMER.**

### II.1.3. Adapter la pression de pêche à la biomasse disponible

Adapter la pression de pêche à la biomasse disponible constitue l'objectif principal du gestionnaire des pêches, notamment dans l'objectif d'assurer la durabilité de la pêche (cf section 2).

La pression de pêche exercée sur les stocks s'évalue par différents critères comme le nombre d'usagers exploitants, les capacités de captures développées pour prélever la ressource et l'effort de pêche déployé. Dans la mesure où c'est une combinaison de plusieurs facteurs, elle est complexe à évaluer.

La biomasse disponible est aussi très difficile à évaluer, comme mentionné dans la sous-finalité « préserver les capacités productives et reproductives des stocks emblématiques » II.1 et « mettre en adéquation le taux d'exploitation des champs d'algues avec la biomasse en place » II.2. Si les stocks sont inféodés à la zone du Parc, des évaluations déployant d'importants moyens peuvent être mises en place. L'évaluation de

la biomasse disponible dans le Parc naturel marin d'Iroise des stocks à large distribution n'est, quant à elle, pas possible.

Dans le Parc naturel marin d'Iroise, se côtoient les pêcheurs professionnels et les pêcheurs récréatifs (cf cartes ci-dessous).

Ces activités ont des caractéristiques très différentes. Les pêcheurs professionnels sont moins nombreux que les récréatifs mais développent une capacité de pêche beaucoup plus importante; les pêcheurs récréatifs sont plus nombreux mais avec une capacité de pêche moindre. Le principe de consommation familiale, au niveau national, est le principal critère encadrant la quantité de leurs captures. Si ces considérations sont énoncées d'un point de vue général, la contribution de chaque type d'usage (professionnel et récréatif) aux prélèvements totaux sur chaque stock, à l'échelle du Parc, sera à examiner avec attention. Au niveau national, les contributions de la pêche de loisir sont de l'ordre de 2% environ du total des prélèvements. Il a été montré cependant que pour le bar, suite aux enquêtes réalisées par l'Institut de sondage BVA pour l'Iframer, les captures de la pêche récréative étaient du même ordre que celles des pêcheurs professionnels. Au niveau du Parc, à dire d'experts, le niveau de captures entre pêcheurs professionnels et récréatifs réalisées sur l'ormeau, le homard et le bar serait à approfondir.

Au niveau professionnel, du fait des enjeux économiques que représente cette activité et de sa nécessaire durabilité, les pêcheurs professionnels ont mis en place des mesures de gestion (licences de pêche, gestion particulière de stock ou de métier) depuis de nombreuses années. La quasi-totalité des métiers à l'intérieur du Parc est soumis à un régime de licences. Ces licences autorisent, le plus souvent, un métier mais aussi, parfois, la pêche d'une espèce dans une ou plusieurs zones définies.

La pêche récréative est encadrée au niveau national et départemental. La pêche maritime de loisir est soumise aux dispositions du décret n°90-618 du 11 juillet 1990 ainsi qu'à celles des règlements nationaux et communautaires applicables aux pêcheurs professionnels. Les règles, propres à la pêche de loisir, ne sauraient être plus favorables que celles qui s'appliquent aux pêcheurs professionnels. Au niveau départemental, différentes espèces sont soumises à un encadrement spécial (quota, engins autorisés, périodes de pêche). Le plus souvent, pratiquée indépendamment de toute structure, la pêche de loisir se prête mal à l'étude statistique. Pour avoir des éléments de connaissance sur le nombre de pêcheurs de loisir, des enquêtes ou des survols aériens au moment des grandes marées sont pratiqués. Néanmoins, le niveau de connaissance des différentes pratiques de pêche de loisir reste faible.

#### Objectifs de gestion

##### a. Niveau d'exigence

La connaissance précise de l'état des stocks est difficile à atteindre, vu la difficulté d'appréhender des ressources dans un milieu ouvert, sans aucune frontière et en mouvement permanent. Dans une certaine mesure, une approche de précaution peut aussi prévaloir.

Pour la pêche récréative, les enjeux sont différents de la pêche professionnelle. Même si le nombre de pratiquants est élevé, pour la majorité des stocks, les captures individuelles sont moindres par rapport aux captures professionnelles. Le suivi de l'effort de pêche ne peut pas s'établir sur toutes les espèces.

Par contre, pour les stocks qui seront qualifiés de sensibles par les experts, l'encadrement de la pression de pêche est indispensable.

Au niveau de la pêche professionnelle, cette notion d'encadrement de pression de pêche est fondamentale. De nombreuses mesures d'encadrement existent et l'objectif est de poursuivre les efforts d'encadrement, ceci sans distinction d'espèces.

##### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-04-EFFPECH)

La pression de pêche sera examinée à partir d'un indicateur de synthèse intégrant le nombre de navires et pêcheurs à pieds professionnels et le nombre de pêcheurs de loisir.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Pression de pêche/usages	Référence 2008					Objectif 2025

**Comme précisé en introduction de ce paragraphe, la notion de pression de pêche est une combinaison de plusieurs facteurs (le nombre d'utilisateurs exploitants, les capacités de captures développées pour prélever la ressource et l'effort de pêche déployé, ...), elle est donc complexe à évaluer.**

**Il a été choisi de suivre le nombre de navires par flottilles, le nombre de pêcheurs à pied professionnels et le nombre de pêcheur de loisir.**  
**Si le nombre de navires et de pêcheurs à pied professionnels est recensé par l'administration, le nombre de pêcheurs de loisir est beaucoup plus difficile à évaluer. Dans un premier temps, les pêcheurs récréatifs seront évalués par comptages aériens ou enquêtes, et ensuite une déclaration préalable sur la base du volontariat est prévue et permettra de mieux connaître cette communauté de pêcheurs.**

#### II.1.4. Limiter les rejets d'espèces halieutiques

Le rejet à la mer d'organismes marins après chaque opération de pêche est une pratique courante dans plusieurs activités de pêche. Les raisons en sont diverses : certains d'entre-eux ne sont pas consommables, ou ne trouvent pas preneur sur les marchés, ou encore n'atteignent pas la taille légale de commercialisation. Compte-tenu des conséquences écologiques qu'engendrent les pratiques de rejets de poissons ou autres espèces halieutiques en mer, leur réduction significative est un des enjeux dans le Parc naturel marin d'Iroise.

La problématique des rejets est complexe, elle ne peut s'envisager de manière globale. En effet, le taux de rejets varie en fonction des contextes d'exploitation (métier, zone pratiquée).

##### Objectifs de gestion

###### a. Niveau d'exigence

Dans le Parc naturel marin d'Iroise il convient de réduire de façon significative les rejets d'espèces halieutiques et d'avoir un diagnostic partagé pour trois métiers pratiqués en Iroise : le métier du filet, le métier du chalut et le métier de la bolinche.

###### c. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-05-INREJET)

La réduction des rejets sera évaluée à partir d'un indicateur de synthèse relevant, pour trois métiers (filet, chalut, bolinche), le taux de rejets d'espèces halieutiques par rapport à la capture totale.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Rejets	Pas de référence existante en Iroise, à déterminer					Objectif 2025

**Afin de préciser localement en Iroise les rejets générés par les flottilles de pêche en Iroise, il a été choisi de travailler sur 3 flottilles : fileyeurs, chalutiers et bolincheurs.**  
**Pour ce faire, des embarquements à bord des navires de pêche professionnels sont prévus afin de déterminer la fraction rejetée par rapport à la fraction capturée.**

## II.2 Optimiser les fonctionnalités des zones d'intérêt halieutique

Le Parc naturel marin d'Iroise, espace aux faciès variés, présente des habitats remarquables indispensables au développement des ressources halieutiques.

En effet, la plupart des espèces halieutiques, ont, durant leur cycle de vie, des phases distinctes au cours desquelles elles fréquentent des habitats particuliers. Depuis les zones de frai, les larves sont transportées au sein des masses d'eaux sur les zones appelées nourriceries où se déroule la phase juvénile de forte croissance jusqu'à la maturité, pour certaines espèces. Les individus se dispersent ensuite pour contribuer à la fraction mature de la population, occupant de ce fait un domaine plus étendu qu'en phase juvénile. Enfin, après cette phase de dispersion, les adultes se regroupent sur les zones de reproduction pour frayer, zones appelées : frayères. Chacune de ces phases de vie détermine en partie le renouvellement des ressources et nécessite des conditions différentes en termes d'habitat (caractéristiques des eaux et/ou substrat, disponibilités nutritionnelles...).

Il est important de préserver, quantitativement et qualitativement, les habitats côtiers et estuariens qui jouent un rôle essentiel de frayère et de nourricerie pour de nombreuses espèces halieutiques, et sont soumis à

une pression anthropique particulièrement forte. La préservation de ces frayères et nourriceries est fondamentale pour maintenir le potentiel de renouvellement des stocks halieutiques.

Dans le Parc naturel marin d'Iroise, comme sur l'ensemble du territoire français (sauf dérogation), la pêche aux filets remorqués est interdite à moins de trois milles de la laisse de basse mer (Décret n°90-94 du 25 janvier 1990 pris pour l'application des articles 3 et 13 du décret du 9 janvier 1852 modifié sur l'exercice de la pêche maritime). Seule la pêche au chalut ciblant les lançons pour être utilisés comme appâts est autorisée ponctuellement dans la bande des 3 milles dans le Parc naturel marin d'Iroise. Cette mesure de gestion, mise en place depuis de nombreuses années, permet de limiter les impacts anthropiques sur les zones de nourriceries essentielles au renouvellement des ressources halieutiques.

### II.2.1. Préserver les frayères remarquables et les zones de rassemblement

Les frayères sont les aires dans lesquelles les animaux se regroupent périodiquement pour leur reproduction.

Ces zones sont essentielles au renouvellement des ressources halieutiques. Les individus se regroupent uniquement à un moment de leur cycle de vie. Ces rassemblements spectaculaires n'ont lieu qu'à une période donnée de l'année.

Dans le Parc naturel marin d'Iroise, les rassemblements actuellement connus ont lieu en période hivernale. Plusieurs frayères ont été identifiées en baie de Douarnenez, notamment pour les poissons plats.

Une première étape sera de préciser la distribution et la répartition des principales frayères, d'approfondir les connaissances sur ces frayères dans le Parc naturel marin d'Iroise.

#### Objectifs de gestion

##### a. Niveau d'exigence

L'objectif en Iroise est de protéger les principales frayères.

##### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-06- FRAYERE)

Afin d'évaluer l'état des frayères du Parc naturel marin d'Iroise, un indicateur sur la fonctionnalité des frayères et des zones de rassemblement est à développer.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Indicateur frayère	A développer					

**Un indicateur visant à renseigner la fonctionnalité des frayères en Iroise reste à développer. L'objectif étant d'initialiser une réflexion visant à construire cet indicateur.**

### II.2.2. Préserver les nourriceries remarquables

Une nourricerie est une zone où se regroupent les alevins et juvéniles d'une espèce mobile pour s'y nourrir et poursuivre leur développement. Une zone de nourricerie peut être fréquentée par plusieurs, voire de nombreuses espèces.

Ces habitats essentiels au renouvellement des ressources halieutiques se situent généralement dans les zones côtières et estuariennes. Les juvéniles de nombreuses espèces se concentrent dans ces nourriceries avant de se disperser sur l'ensemble du plateau continental, pour la plupart d'entre elles.

Le caractère déterminant de cette phase de croissance permet d'expliquer que la dégradation et la destruction de ces habitats halieutiques essentiels, limités et fragiles soient aussi l'une des principales causes de diminution des stocks.

Dans le Parc naturel marin d'Iroise, plusieurs nourriceries ont été identifiées aux abords des plages en fond de baie de Douarnenez, notamment pour les poissons plats (plie, sole-poles, turbots, barbues).

Parmi les nourriceries remarquables, les champs de blocs constituent des zones importantes, qui sont exploitées à chaque grande marée par les pêcheurs à pied récréatifs. La faune caractéristique de cet habitat est composée en partie de juvéniles d'espèces commerciales et ces enclaves écologiques participent activement à la production d'ensemble du littoral. À marée haute, des espèces commerciales fréquentent cet habitat pour se nourrir et/ou pondre. Ces champs de blocs sont des lieux de pêche professionnelle et de loisir avec pour cible privilégiée l'ormeau (20 prises maximum avec une taille minimum de 9 cm pour la pêche loisir). Des survols aériens ont permis d'estimer à plus d'une centaine de personnes le nombre de

pêcheurs à pied dans l'archipel de Molène un jour de grande marée. Si le retournement des blocs permet la récolte d'espèces consommables, leur remise en place est obligatoire pour la survie

#### Objectifs de gestion

##### a. Niveau d'exigence

L'objectif en Iroise est de protéger ces principales zones de nourricerie et de maintenir les habitats « champs de blocs » en bon état de conservation face aux pratiques « pêche à pied ».

##### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-07-NOURICE)

Afin d'évaluer l'état des nourriceries du Parc naturel marin d'Iroise, un indicateur sur la fonctionnalité des nourriceries remarquables est à développer.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Indicateur Nourriceries	A développer					

**Un indicateur visant à renseigner la fonctionnalité des nourriceries en Iroise reste à développer. L'objectif étant d'initialiser une réflexion visant à construire cet indicateur.**

## **SECTION 2 Soutenir la pêche côtière professionnelle et les activités maritimes sur les îles**

L'orientation « soutien de la pêche côtière professionnelle » vise à assurer les conditions de durabilité d'une pêche côtière. La durabilité repose sur 3 principes indissociables et égaux : le respect de l'environnement (traité dans exploitation durable des ressources halieutiques et exploitation durable des champs d'algues), l'efficacité économique et l'équité sociale. La pêche côtière professionnelle apporte une contribution majeure à l'animation et au développement économique et social du territoire.

En Iroise, la flotte de pêche est constituée de 195 navires, dans leur grande majorité côtiers. La pêche côtière regroupe l'ensemble des activités qui se déroulent dans les 12 milles. Un navire côtier est un navire qui exerce plus de 75% de son activité dans les 12 milles.

Dans le Parc naturel marin d'Iroise, le plus souvent, le patron, propriétaire et gérant de son entreprise, est embarqué sur son navire, c'est un patron armateur. Patron de son entreprise, il veille à développer son chiffre d'affaires qui sera fortement dépendant des ventes effectuées. Le prix des ressources halieutiques (poissons, coquillages, crustacés, algues..) varie tous les jours en fonction de l'offre et de la demande, elle-même influencée par l'internationalisation des marchés.

Du fait du caractère commun de la ressource halieutique, la capture d'un pêcheur dépend non seulement de son propre effort de pêche mais aussi de l'effort exercé par les autres pêcheurs exploitant le même stock. Sans régulation de cette exploitation, cette caractéristique commune de la ressource génère des développements excédentaires des capacités de production (surcapacités) entraînant, du même coup, des problèmes d'efficacité économique (rentabilité d'exploitation) et d'équité (conflits d'usages).

Concernant la pêche côtière professionnelle, le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise a identifié 2 finalités économiques : optimiser l'efficacité économique de la pêche professionnelle et maintenir le tissu économique local équilibré et 2 finalités sociales : favoriser la pérennité du métier de pêcheur et contribuer à la création d'une identité commune des pêcheurs à l'échelle du Parc.

### **II.3. Optimiser l'efficacité économique de la pêche professionnelle**

Le soutien de la pêche côtière professionnelle vise de façon évidente le maintien de l'efficacité économique des moyens de production mis en œuvre, permettant notamment le renouvellement des flottilles.

La pêche côtière professionnelle, comme tous les secteurs économiques, se doit d'être efficace. Il faut donc que les bénéfices soient supérieurs aux coûts.

Cette efficacité économique peut s'appréhender de plusieurs façons. Dans le Parc naturel marin d'Iroise, 3 sous-finalités ont été identifiées : avoir des ventes optimales pour les stocks emblématiques, éviter le surinvestissement des flottilles et améliorer la rentabilité économique des flottilles.



### II.3.1. Contribuer à la valorisation des stocks emblématiques

Les bénéfices que l'armateur peut dégager à la fin de chaque marée sont directement liés aux ventes des captures qu'il fera. Le prix de ces ventes sera établi en fonction du cours du jour de vente et la quantité vendue en fonction de la demande du marché local, national européen voire mondial. Parfois, une partie des captures pourra être vendue au prix de retrait aux organisations de producteurs, soit pour être conservée en attendant que le marché ne soit plus saturé, soit dans un cas ultime pour être détruite. Ainsi, le Parc naturel marin doit veiller à favoriser les meilleures conditions de commercialisation (prix, qualité, circuits de vente) pour les stocks emblématiques du Parc naturel marin d'Iroise à savoir : ormeau, telline, laminaire digitée, laminaire hyperborée, *Ascophyllum nodosum*, langouste rouge, homard, araignée, bar, baudroie, sardine, St-Pierre, lieu jaune, daurade rose, sole et maquereau.

#### Objectifs de gestion

##### a. Niveau d'exigence

La finalité en Iroise est que le prix moyen des espèces emblématiques soit supérieur au prix moyen de ces espèces au niveau national et que le taux de retrait des espèces emblématiques ne soit pas supérieur au niveau national.

##### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-08-VENTEID)

Afin d'évaluer cet objectif, un indicateur de synthèse comportant un relevé des prix moyens et du taux de retrait des stocks emblématiques à l'échelle du Parc naturel marin d'Iroise et à l'échelle nationale sera suivi.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Vente optimale	Référence 2009					Objectif 2025

**Afin de suivre la valorisation des espèces emblématiques de l'Iroise, l'attention s'est portée sur le suivi des prix et des taux de retrait de 4 stocks qualifiés d'emblématiques : la daurade rose, le bar, le lieu jaune et la baudroie. Cet indicateur sera renseigné annuellement. Les données seront collectées auprès de France Agrimer.**

### II.3.2 Maîtriser l'investissement des flottilles

Dans une aire marine protégée comme le Parc naturel marin d'Iroise, visant le développement durable de l'activité de pêche côtière professionnelle, il est important d'éviter le développement de trop fortes pressions de pêche et de capacités de production démesurées (cf sous-finalité II.1.3). Cela permet également d'éviter le surendettement des entreprises, de limiter la prise de risque économique, et évite la « course effrénée aux poissons » pour rembourser les importants prêts. Gérer les capacités de production permet d'éviter le sur-équipement.

#### Objectifs de gestion

##### a. Niveau d'exigence

L'objectif en Iroise est :

- de gérer les capacités de production pour maintenir des niveaux d'exploitation optimaux des stocks inféodés
- d'être en capacité d'alerte de développement « démesuré » de capacités de production sur les autres stocks

##### c. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-09-SURINVE) (\*)

La maîtrise de l'investissement sera évaluée à partir d'un indicateur de synthèse intégrant, pour les différentes flottilles des pêches, les tendances des capacités physiques (KW total et moyen, nombre de navires) et le capital investi (mesure monétaire).

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Investissement	Pas de référence existante en Iroise, à déterminer début 2011					Objectif 2025

(\*) Au regard de l'état des stocks

**Afin de suivre l'investissement des flottilles, il a été retenu de suivre régulièrement :**

- Les tendances des capacités physiques pour chaque flottille (KW total et moyen). Les données seront collectées auprès de l'administration compétente.
- Les tendances du capital investi (mesure monétaire) : cette métrique vise à décrire le niveau d'investissement afin de détecter le surinvestissement pouvant entraîner une surexploitation et une dégradation des performances économiques.

Les données seront collectées au travers des enquêtes socio-économiques réalisées par le Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Ifremer.

**Afin d'avoir des données représentatives, un suréchantillonnage est été réalisé en Iroise en 2010 et sera reconduit à une fréquence qui reste à déterminer.**

### II.3.3 Améliorer la rentabilité économique des flottilles

D'un point de vue général, le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise souhaite que les flottilles qui pêchent dans le Parc soient rentables pour qu'elles puissent se renouveler et assurer la durabilité (sans aides extérieures, sans subventions) et l'attractivité de l'activité de pêche professionnelle dans la zone.

Objectifs de gestion

a. Niveau d'exigence

L'objectif en Iroise est d'avoir une bonne rentabilité économique des flottilles en s'appuyant sur un tableau de bord des performances économiques de toutes les flottilles du Parc naturel marin d'Iroise.

c. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-10- RENTABL)

La rentabilité économique en Iroise sera évaluée à partir d'un indicateur de synthèse intégrant, pour chaque flottille, les tendances du chiffre d'affaires global, de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) rapporté au chiffre d'affaires et du taux de profit (résultat d'exploitation rapporté au capital investi).

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Rentabilité	Pas de référence existante en Iroise, à déterminer début 2011					Objectif 2025

**L'orientation de gestion « soutien de la pêche côtière professionnelle » implique le suivi de la rentabilité de la pêche économique en Iroise. Il s'entend que cette rentabilité économique doit être en adéquation avec la durabilité des stocks en présence.**

**Afin de d'évaluer cette rentabilité, il a été décidé de suivre :**

**Les tendances du chiffre d'affaires global par flottille,**

**L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) rapporté au chiffre d'affaires par flottille, visant à suivre le bénéfice brut par flottille c'est-à-dire la ressource d'exploitation (après paiement des charges de personnel mais avant amortissement) dégagé au cours d'une période par l'activité principale. Le taux de profit par flottille (= résultat d'exploitation rapporté au capital investi), mesurant ainsi la rentabilité économique d'un investissement. Les données seront collectées au travers des enquêtes socio-économiques réalisées par le Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Ifremer. Afin d'avoir des données représentatives, un suréchantillonnage est été réalisé en Iroise en 2010 et sera reconduit à une fréquence qui reste à déterminer.**

### II.3.4 Favoriser une bonne cohabitation entre les pêcheurs professionnels et les pêcheurs récréatifs

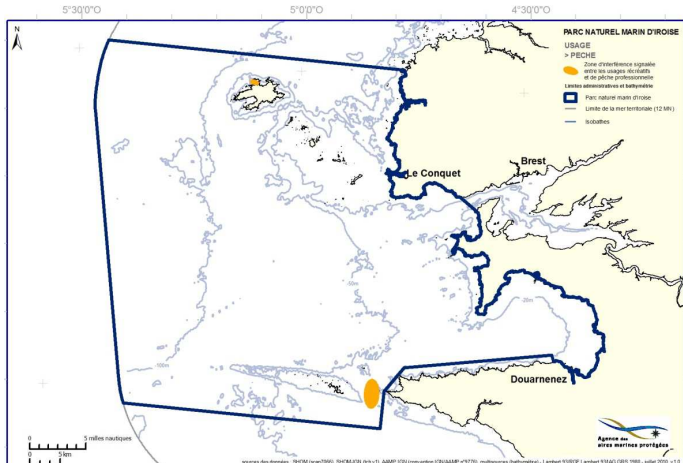
Les pêcheurs professionnels et de loisir se côtoient dans les zones portuaires et sur un certain nombre de zones de pêche. La cohabitation est bonne dans son ensemble même si des cas d'interférence entre les pratiques sont relevés, notamment pour la pêche embarquée. On peut citer deux cas de conflit potentiel

- La cohabitation sur zones de pêche
- La vente illégale du poisson issu de la pêche plaisancière.

#### Objectifs de gestion

##### a. Niveau d'exigence

Des cas d'interférence ont été signalés entre ligneurs et pêcheurs plaisanciers ou chasseurs sous-marins sur les zones du Raz de Sein et de la chaussée de Keller.



Ces cas restent marginaux, et on peut considérer des interférences avec :

- Des pêcheurs plaisanciers locaux plutôt en avant saison parfois trop près des navires professionnels
- Des semi rigides en période estivale avec des personnes extérieures à la zone et mal informées sur les règles de cohabitation
- Des chasseurs sous-marins mal signalés, même si, généralement, les pratiques ont lieu à des moments différents

Il y a lieu de permettre aux activités professionnelles de se faire dans de bonnes conditions de sécurité et de pratiques, en particulier dans le raz de Sein et la chaussée de Keller.

Dans le Parc naturel marin d'Iroise, on a connaissance de vente illégale des produits issus de la pêche récréative. Il est difficile d'estimer l'ampleur du phénomène, mais cela induit des prélèvements disproportionnés, une concurrence commerciale faussée et illégale et des circuits de vente parallèles, qui peuvent pénaliser et mettre en périls des professionnels engagés sur des pratiques respectueuses comme les ligneurs par exemple.

Il est donc impératif d'intensifier la lutte contre la fraude à la pêche maritime de loisir en mer, au débarquement et dans les réseaux de commercialisation.

b. *Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-11- COHABIT)*

Afin d'évaluer la bonne cohabitation, un indicateur de synthèse intégrant le nombre de cas signalés d'interférence entre pêcheurs à la ligne de loisir et ligneurs professionnels et le nombre de Procès Verbaux au titre de la lutte contre la fraude à la pêche maritime de loisir, sera suivi.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Cohabitation	Pas de référence existante en Iroise, à déterminer					Objectif 2025

**Afin d'évaluer la bonne cohabitation entre pêcheurs professionnels et pêcheurs récréatifs, il a été choisi de suivre :**

**Le nombre de cas signalés d'interférence entre pêcheurs à la ligne de loisir et ligneurs professionnels. Le renseignement de cette métrique reste à déterminer.**

**Le nombre de procès verbaux au titre de la lutte contre la fraude à la pêche maritime. L'administration sera sollicitée pour le renseignement de cette métrique.**

## **II.4 Maintenir un tissu socio-économique local équilibré**

La pêche côtière professionnelle apporte une contribution majeure à l'animation et au développement économique et social du territoire du Parc naturel marin d'Iroise. Les marins pêcheurs sont des acteurs clés de l'animation de la vie littorale.

Maintenir le tissu économique local équilibré correspond à une volonté de maintenir sur le territoire du Parc naturel marin d'Iroise les populations et les entreprises actives de la filière des produits de la mer (de la pêche aux industries de la filière aval : mareyage, etc.), de les répartir de manière équilibrée et d'étudier quels seraient les moyens de surmonter des crises conjoncturelles et de s'adapter aux évolutions globales économiques et réglementaires.

### **II.4.1 Eviter les phénomènes de concentration**

Les phénomènes de concentration, au niveau économique comme au niveau géographique, ont comme effet de produire des pôles hyper compétitifs donc attractifs mais ne favorisent pas une répartition homogène des services sur le territoire.

L'objectif en Iroise est de veiller à un développement équilibré de la pêche côtière professionnelle sur l'ensemble du territoire côtier du Parc naturel marin d'Iroise.

#### Objectifs de gestion

##### a. *Niveau d'exigence*

Dans le Parc naturel marin d'Iroise, les phénomènes de concentration sont à éviter à différents niveaux :

##### Au niveau économique

La pêche côtière professionnelle dans le Parc naturel marin d'Iroise est essentiellement artisanale, c'est-à-dire que la majorité des patrons embarqués sont propriétaires et gérants, donc armateurs de leur navire. Le territoire du Parc abrite alors de nombreuses entreprises de pêche, évoluant dans un marché concurrentiel. Eviter la concentration économique des armements, permet de préserver cette multiplicité d'entreprises, richesse économique et sociale du Parc naturel marin d'Iroise.

##### Au niveau géographique

Plusieurs ports jalonnent les côtes du Parc naturel marin d'Iroise, on distingue les ports riverains du Nord au Sud : Lanildut, Le Conquet, Camaret, Douarnenez, Molène, Ouessant et Sein (cf carte ci-dessous) et les ports du proche extérieur : Brest, Audierne, Le Guilvinec et Concarneau.

Ces différents ports façonnent le territoire et forment son identité. L'objectif d'éviter la concentration géographique vise à avoir une répartition équilibrée des services portuaires et du nombre de navires armés en pêche professionnelle sur l'ensemble du Parc naturel marin d'Iroise.

##### b. *Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-12- CONCENT)*

Un indicateur de synthèse établi à partir notamment du suivi du nombre d'armements individuels sur le nombre total d'armements et du nombre de navires actifs par port permettra d'évaluer cette sous-finalité. Ce suivi sera complété par l'évaluation de la puissance motrice totale et moyenne et de la jauge totale et moyenne par port et par flottille.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Concentration	Référence 2008					Objectif 2025

**Afin de suivre la concentration économique, le taux d'armement individuels sera suivi, à savoir le nombre d'armements individuels par rapport au nombre total d'armements à l'échelle du Parc. Pour connaître la répartition le long du littoral des navires actifs dans le Parc, le nombre de navires actifs sera suivi par port. A l'heure actuelle, pour déterminer le nombre de navires actifs, plusieurs sources d'informations sont à croiser : zones de déclaration de captures, log-book, fiches de pêche, calendriers activités d'Iframer... Comme les zones de déclaration réglementaires ne correspondent pas au périmètre du Parc (trop importantes), ce nombre de navires actifs est aujourd'hui difficile à déterminer précisément. La puissance totale et la jauge totale par port seront aussi calculées pour le suivi de cet indicateur.**

#### II.4.2 Favoriser une meilleure adaptabilité socio-économique des flottilles de pêche

Maintenir un tissu économique local équilibré induit, de fait, la capacité de la pêche professionnelle à résister aux crises conjoncturelles (par exemple : augmentation du prix du gasoil, chute des cours d'espèces..). Pour faire face à ces contraintes, les pêcheurs doivent avoir un degré de polyvalence permettant de s'adapter en fonction du contexte.

En Iroise, la disparition de la sardine au début du siècle, la crise de la langouste dans les années 1990, les interdictions momentanées de pêche aux bivalves sont autant d'épreuves face auxquelles les pêcheurs professionnels doivent pouvoir réagir rapidement en adaptant leur activité et leurs techniques à d'autres espèces exploitables.

La polyvalence des métiers et des productions (au sein de la pêche) et la diversification d'activité (à l'extérieur de la pêche) sont communément présentées comme des moyens pour garantir une meilleure résistance et une capacité d'adaptation aux chocs.

##### Objectifs de gestion

###### a. Niveau d'exigence

- o Favoriser la polyvalence des navires

La polyvalence d'un navire, évaluée par le nombre de métiers pratiqués par le navire et/ou par la composition du chiffre d'affaires (% part de chaque espèce dans le Chiffre d'Affaires annuel de chaque navire), est un facteur important permettant au navire de s'adapter en fonction de la saisonnalité des ressources et du cours des espèces. Le patron armateur peut alors pratiquer le métier le plus rentable ou cibler différentes espèces en fonction du contexte, et si un problème conjoncturel intervient, sa faculté d'adaptation sera son atout majeur.

- o Favoriser la diversification d'activités en restant dans le domaine maritime ou liée au Parc naturel marin d'Iroise.

De manière générale, la diversification peut être définie comme la pratique d'activités complémentaires à la production, en lien avec le produit, le métier ou la structure d'exploitation (ces activités doivent représenter moins de 50 % du chiffre d'affaires). Cette diversification d'activités vise à apporter un revenu complémentaire, même si le cœur de métier des entreprises reste la production halieutique. Ces activités peuvent être regroupées en plusieurs catégories : les activités liées au tourisme (cf finalité IV.1), celles liées au marché, les éco-activités (ou mesures halio-environnementales), les activités liées au patrimoine ou à la formation.

Dans le Parc naturel marin d'Iroise, un état des lieux sur les diversifications déjà existantes serait à réaliser.

###### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-13- ADAPTAB)

L'adaptabilité socio-économique des flottilles de pêche sera évaluée à partir d'un indicateur de synthèse renseignant le niveau de polyvalence (nombre de métiers pratiqués par navire ainsi que la composition des

captures en valeur) et la diversification des flottilles (part des revenus du ménage du patron pêcheur obtenu dans le cadre de la diversification d'activités maritimes ou liée au Parc naturel marin d'Iroise).

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
adaptabilité	Pas de référence existante en Iroise, à déterminer début 2011					Objectif 2025

Afin d'évaluer le degré de polyvalence d'un navire, le nombre de métiers pratiqués par navire sera suivi.  
 La composition des captures en valeurs sera également suivie. Elle permet d'évaluer le degré de spécialisation et donc de dépendance sur une espèce en particulier.  
 Les données seront collectées au travers des enquêtes socio-économiques réalisées par le Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Ifremer.  
 Afin d'avoir des données représentatives, un suréchantillonnage est été réalisé en Iroise en 2010 et sera reconduire à une fréquence qui reste à déterminer.  
 Par ailleurs, la part des revenus du ménage de patron pêcheur obtenu dans le cadre de la diversification d'activités maritimes et/ou liées au Parc naturel marin d'Iroise sera suivie, par un moyen restant à déterminer.

### II.4.3 Favoriser une aquaculture respectueuse de l'environnement

En mer d'Iroise, l'aquaculture est très peu répandue du fait des caractéristiques naturelles peu favorables à ce type d'activité nécessitant des milieux relativement calmes et abrités. En 2010, il existe plusieurs parcs concédés à Ouessant pour la culture d'algues, à Sein pour l'élevage d'huîtres, et en moindre mesure à Camaret pour l'élevage de moules sur cordes.

#### Objectifs de gestion

##### a. Niveau d'exigence

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise souhaite favoriser l'implantation de fermes aquacoles, notamment à proximité des îles, en encadrant les conditions d'exploitation (conditions environnementales et sociales).

##### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-14-AQUACUL)

Un indicateur renseignant sur les conditions de développement de l'activité aquacole dans le Parc permettra d'évaluer cette sous-finalité. Cet indicateur de synthèse intègre le rapport du nombre d'entreprises aquacoles dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au nombre de projets déposés, le nombre de salariés par entreprise aquacole et la production.

	Indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
aquaculture	Référence 2010					Objectif 2025

**L'indicateur aquaculture est constitué de plusieurs métriques :**

- Le nombre d'entreprises aquacoles dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au nombre de projets d'installation déposés à la DDTM,
- Le nombre de salariés par entreprise aquacole,
- la production aquacole.

Le renseignement de ces métriques se fera en lien avec l'administration compétente, la DDTM, et directement auprès des exploitants présents dans le Parc et les comités régionaux de la Conchyliculture.

## II.5 Favoriser la pérennité du métier de pêcheur

Le soutien de l'activité de pêche professionnelle dans le Parc naturel marin d'Iroise suppose de mettre en place les conditions pour assurer la pérennité du métier de pêcheur. La pérennisation de cette activité est à la fois stabilisateur d'emplois et permet le maintien d'un tissu économique et social diversifié. Cela passe par des actions visant à rendre le métier attractif notamment pour les jeunes afin d'assurer le renouvellement démographique dans le secteur.

### II.5.1 Favoriser l'attractivité du métier de marin-pêcheur

Le métier de marin-pêcheur est une des activités essentielles du milieu professionnel de la mer. Ce métier a un caractère tout à fait exceptionnel. Classé parmi les métiers les plus pénibles en termes de rythme de travail, accidents, éloignement de la famille, le métier de marin pêcheur est aussi l'un des rares métiers en contact direct avec les éléments où la connaissance empirique est fondamentale. Les conditions exceptionnelles sont souvent récompensées par un salaire attractif qui dépend des captures réalisées et de leur valorisation sur le marché. L'activité de marin-pêcheur offre une grande diversité de métiers.

#### Objectifs de gestion

##### a. Niveau d'exigence

- o Avoir un haut niveau de revenu du travail à la pêche

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise souhaite suivre le niveau des salaires, aspect attractif indéniable du métier de marin-pêcheur.

- o Favoriser le bien-être au travail

Les conditions de bien-être au travail sont importantes à prendre en compte. En effet, le rythme de travail, les conditions de sécurité sont autant d'éléments observés par une personne avant de signer un contrat de travail. La diversité des flottilles présentes en Iroise propose différents rythmes de travail. En Iroise, l'objectif est de favoriser le bien-être au travail pour les marins-pêcheurs.

##### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-15-ATTRACT)

Pour évaluer le niveau d'attractivité de la profession, un indicateur de synthèse sera suivi. Il intègre, par flottille, les salaires des matelots et les revenus des patrons armateurs ainsi que le nombre de jours de mer par an, le nombre de jours de travail à terre par an, le nombre d'accidents et la durée moyenne des marées.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
attractivité	Pas de référence existante en Iroise, à déterminer début 2011					Objectif 2025

**Pour suivre l'indicateur : attractivité du métier de marin-pêcheur, le renseignement de différentes métriques est à réaliser, à savoir :**

- les salaires des matelots et les revenus des patrons armateurs par flottille,
- le nombre de jours de mer par an, le nombre de jours de travail à terre par an,
- le nombre d'accidents et la durée moyenne des marées

Certaines de ces données (durée marée, nombre de jours de mer par an) seront collectées au travers des enquêtes socio-économiques réalisées par le Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Iframer. Afin d'avoir des données représentatives, un suréchantillonnage est été réalisé en Iroise en 2010 et sera reconduire à une fréquence qui reste à déterminer.

Les autres seront à renseigner par d'autres moyens.

## II.5.2 Développer un haut niveau d'emploi

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise vise un niveau d'emploi élevé des marins pêcheurs sur son territoire en termes de nombre d'actifs et de qualification adaptée.

### Objectifs de gestion

#### a. Niveau d'exigence

- o Avoir un effectif important de marins pêcheurs, notamment sur les îles, avec un bon renouvellement

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise est attentif à ce que la population active des marins-pêcheurs soit importante, notamment sur les îles de Sein, Molène et Ouessant. Il veille aussi que ce que le renouvellement de la population soit aussi assuré.

#### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-16-NIVEMPL)

Un indicateur de synthèse intégrant notamment le nombre d'actifs directs et l'âge moyen des actifs sera suivi pour évaluer le niveau d'emploi.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
emploi	Référence 2008					Objectif 2025

**Afin d'évaluer le haut niveau d'emploi, deux métriques ont été retenues :**

**Le nombre d'actifs directs,**

**L'âge moyen des actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.**

**Le nombre d'actifs directs sera renseigné de la même manière que pour l'indicateur « concentration ». L'âge moyen des actifs sera estimé au travers des enquêtes socio-économiques réalisées par le Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Ifremer. Afin d'avoir des données représentatives, un suréchantillonnage est été réalisé en Iroise en 2010 et sera reconduire à une fréquence qui reste à déterminer.**

## **II.6 Contribuer à la création d'une identité commune des pêcheurs à l'échelle du Parc naturel marin d'Iroise**

Les communautés de pêcheurs ont des valeurs communes : un lien fort aux traditions, un savoir-faire transmis de génération en génération, une culture principalement orale. Bien que l'activité de pêche soit essentiellement le fait des hommes, les femmes jouent un rôle essentiel dans les tâches à terre et, plus généralement, contribuent au renforcement du tissu social. A l'échelle du Parc naturel marin d'Iroise, une dynamique sociale est importante à enclencher pour maximiser les chances de réussite des actions environnementales et économiques. Cette dynamique sociale ne pourra avoir lieu qu'avec des hommes et des femmes partageant un projet commun.

Une communauté est généralement régie par des règles, qui sont mises en place collectivement, mais aussi par l'exercice d'un contrôle social en ce qui concerne leur application. La création d'une communauté et d'une identité « Parc », basée sur des normes et des règles (formelles mais plus souvent informelles) contribuera à une meilleure implication des professionnels de la pêche dans le processus de décision de la vie du Parc naturel marin d'Iroise, mais aussi au respect de ces décisions. L'expertise partagée que souhaite développer le Parc en valorisant toutes les connaissances tant scientifiques qu'empiriques, pourra être un dénominateur commun entre tous les acteurs de ce territoire.

Contribuer à la création d'une identité commune des pêcheurs à l'échelle de l'Iroise pose la question de l'existence de multiples identités chez un même marin-pêcheur. Ces identités se déclinent en fonction de leurs territoires d'appartenance : territoire de pêche, ports d'attache, appartenance à une structure de gestion, etc. La création d'une identité commune « Parc » vise à agencer les différentes identités entre-elles. L'identité Parc ne doit pas se substituer aux autres identités. L'ambition du Parc étant que cette identité commune « Parc » soit partagée par les différentes communautés de pêcheurs vivant dans le périmètre du Parc.



## II.6.1 Renforcer la cohésion sociale des communautés de pêcheurs vivant dans le Parc naturel marin d'Iroise

La notion de cohésion sociale s'applique à l'ensemble des activités de la pêche entre les marins et les usagers de la mer et à l'échelle d'un territoire : le Parc. Elle s'appuie sur la solidarité entre les métiers, entre les générations mais aussi entre les différentes activités pratiquées au sein de ce territoire (pêche récréative..). Une bonne cohésion sociale contribue à limiter les conflits comme décrits dans un paragraphe précédent.

Une communauté ne vit que si le lien qui l'unit est assez fort. Pour cela, il est nécessaire que l'ensemble des hommes et des femmes composant cette communauté, vivant sur le territoire « Parc », connaissent et comprennent le système de l'Iroise et s'approprient l'outil « Parc ». Ils doivent se comprendre mutuellement et vivre harmonieusement ensemble.

Cette notion de cohésion sociale débouche sur celle de construction sociale du Parc. L'objectif est de construire une histoire, une compréhension commune à l'échelle du Parc naturel marin d'Iroise, dépassant l'échelle d'un port.

Tout l'enjeu sera l'appropriation de l'outil « Parc naturel marin d'Iroise » par les communautés des pêcheurs.

### Objectifs de gestion

#### a. Niveau d'exigence

- o Créer un fort sentiment d'appartenance au Parc naturel marin

Renforcer la cohésion sociale est un objectif interne à la communauté. Les liens entre les hommes et femmes de la communauté se renforceront avec le sentiment d'appartenance à un même territoire : le Parc naturel marin d'Iroise.

En Iroise, les communautés de pêcheurs sont établies à l'échelle d'un port le plus souvent et d'une flottille. Le comité local des pêches est également une instance visant à fédérer les pêcheurs. Du nord au Sud, plusieurs comités des pêches sont implantés : le comité local des pêches du Nord Finistère, le comité local des pêches de Douarnenez, le comité local des pêches d'Audierne, le comité local des pêches du Guilvinec et la fédération des comités locaux du Finistère.

En s'appuyant sur les structures déjà en place, le Parc naturel marin d'Iroise doit renforcer le lien social à l'intérieur des communautés des pêcheurs en favorisant le sentiment d'appartenance à ce même territoire qu'est le Parc.

#### b. Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-17-COESION)

Un indicateur de synthèse sera suivi pour connaître la perception des acteurs locaux.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
Cohésion sociale	Pas de référence existante en Iroise, à déterminer					Objectif 2025

**Un indicateur visant à renseigner la cohésion sociale reste à développer.**

## II.6.2 Promouvoir et valoriser les valeurs des pêcheurs évoluant dans ce périmètre

Une communauté existe grâce aux liens solides qui unissent ses différents membres. Sa force est composée de sa capacité en interne à se fédérer, et à rayonner en externe. Pour vivre la communauté a besoin d'être comprise et reconnue à l'extérieur de sa sphère. Son niveau de reconnaissance est un bon indicateur sur l'affirmation de son identité.

### Objectifs de gestion

#### a. Niveau d'exigence

- o Faire connaître les bonnes pratiques à l'extérieur de la communauté

La communication valorisant les bonnes pratiques professionnelles a pour objectif de renforcer la reconnaissance de la communauté des pêcheurs du Parc naturel marin.

Codifier les usages, collecter les règles non écrites et les synthétiser sous la forme de codes de bonnes pratiques professionnelles sont autant de principes d'action visant à recenser et valoriser les bonnes pratiques de la communauté. La promotion de ces bonnes pratiques est indispensable pour favoriser le rayonnement positif de cette communauté. Tous les outils de communication seront des supports intéressants de diffusion.

b. *Evaluation de la gestion (cf. fiche descriptive indicateur II-18-RECONAI)*

Un indicateur constitué notamment d'enquêtes de perception permettra de vérifier l'atteinte de cet objectif.

	indéterminé	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
reconnaissance	Pas de référence existante en Iroise, à déterminer					Objectif 2025

**Un indicateur visant à décrire la reconnaissance des communautés de pêcheurs par les autres acteurs est à développer.**

## V. Discussion

Cette démarche est stimulante car elle oblige à se projeter, et avoir une vision pour le territoire du Parc. Cette ambition fixée pour le Parc nécessite de faire des points d'évaluations réguliers et donc de déterminer les indicateurs pertinents pour le suivi de la gestion.

La pêche, étant une composante de différents facteurs : humains (socio-économie), halieutiques, environnementaux, constitue un secteur complexe à évaluer dans son intégralité.

Il a été difficile de déterminer quels seraient les indicateurs pertinents pour suivre cette activité intégrant de multiples paramètres. La crainte était de choisir un indicateur peut être trop réducteur, trop simpliste et être dans l'incapacité de décrire la complexité de cette activité. En opposition, l'autre écueil à éviter était de multiplier le nombre d'indicateurs afin de prendre en compte les différentes composantes du système et de rendre illisible le tableau de bord.

La réflexion menée par l'IFREMER sur l'identification d'indicateurs pertinents d'une gestion durable des ressources halieutiques et d'une bonne situation socio-économique de la pêche côtière a facilité le choix des indicateurs. Les résultats sont consignés dans deux rapports consultables au Parc naturel marin d'Iroise<sup>2</sup>. Comme le décrit le rapport sur les aspects halieutiques : « Une des particularités de ce travail réside dans le besoin de définir des indicateurs d'une part pour évaluer la durabilité de l'exploitation à l'échelle des populations, mais aussi pour évaluer la contribution du Parc naturel marin d'Iroise à cette durabilité au travers de la mise en œuvre d'actions de gestion à une échelle plus locale au sein du périmètre du Parc », PELLETIER et al, 2010.

Le rapport socio-économique précise que « La centaine d'indicateurs proposés dans ce rapport n'ont pas vocation à constituer la liste exhaustive, exclusive et unique des indicateurs économiques, sociaux et de gouvernance à suivre dans le cadre de gestion d'une AMP.

Concernant les indicateurs économiques, ils relèvent pour la plupart des indicateurs « classiques » de mesures de performance et de productivité de l'activité des entreprises.

<sup>2</sup> Pelletier D., Leonardi S., 2010. Proposition d'indicateurs d'une gestion durable des ressources halieutiques – Application au Parc naturel marin d'Iroise. Ifremer, Brest, 83 p.  
Daures F., Frangoudes K., Alban F., 2010. Propositions d'indicateurs économiques, sociaux et de gouvernance de la pêche professionnelle côtière – Application au Parc naturel marin d'Iroise. Travaux préliminaires. Ifremer, Brest, AMURE, 33p.

*Concernant les indicateurs sociaux et de gouvernance, la liste produite dans le cadre de ce travail est originale et le nombre d'indicateurs démontre la difficulté à ce stade de les hiérarchiser, exercice à mettre en place dans le cadre du plan de gestion , DAURES et al, 2010.*

Une fois les indicateurs choisis, il a fallu positionner des niveaux de référence et déterminer l'objectif à atteindre en 2025.

Certains indicateurs ont pu être renseignés en 2010, ces valeurs constituaient donc des niveaux de référence à positionner dans la grille de lecture. Pour rappel, Il est possible de classer selon 5 niveaux de résultat les métriques et les indicateurs qui en découlent. A chaque niveau de résultat, a été affecté un code couleur facilement interprétable et un score variant de 1 à 5.

Les membres du groupe de travail ont souhaité consulter les valeurs des indicateurs des dernières années afin de déterminer une tendance. Cet historique n'ayant pas pu être réalisé dans les délais, il n'a pas été possible de positionner la valeur 2010 des indicateurs déjà renseignés dans la grille de lecture.

Tous les objectifs 2025 ont été classés dans le niveau : « très bon ».

Par ailleurs, les éléments présentant les coûts de récolte d'informations, le temps nécessaire seront précisés durant l'année 2011.

Certains indicateurs (frayères, nourriceries, sociaux) restent à développer. Des discussions sont actuellement en cours.

## **VI. Conclusion**

La partie relative à la pêche dans le plan de gestion s'articule autour des trois piliers du développement durable : environnemental, économique et social.

Le pilier environnemental comprend 1 finalité sur la conservation des stocks emblématiques et 1 finalité sur les habitats remarquables. Deux finalités façonnent le pilier économique : l'une sur l'optimisation économique de la pêche professionnelle, au regard de la durabilité des stocks, et l'autre sur le maintien d'un tissu socio-économique local équilibré. Enfin, le pilier social s'articule autour de 2 finalités : l'une visant à favoriser la pérennité du métier de marin-pêcheur et l'autre visant à contribuer à la création d'une identité commune des pêcheurs à l'échelle du Parc.

La partie du plan de gestion relative à la pêche s'articule autour de 17 sous-finalités qui seront évaluées par 17 indicateurs.

La construction du plan de gestion s'est réalisée en groupe de travail. Un groupe de travail pêche professionnelle et un groupe de travail pêche récréative.

La première étape consistant à préciser les 4 orientations de gestion en finalité et sous-finalité a été la plus longue à mener.

Ensuite, le choix des indicateurs pêche n'a pas été aisé à réaliser. Cette nouvelle méthode d'évaluation dans le domaine de la pêche n'a pas été facile à mettre en place pour décrire ce secteur complexe aux composantes multiples (humaines, halieutiques, économiques, environnementales..). Les acteurs ont montré un certain scepticisme sur cette méthode d'évaluation, expliquant qu'il serait très difficile de décrire une activité si complexe.

Les propositions des scientifiques ont permis de faciliter les choix du groupe de travail pêche professionnelle. Les temps de discussions entre les membres du groupe de travail pêche professionnelle et les scientifiques auraient été à poursuivre.

Par ailleurs, dans le temps imparti, il n'a pas été possible de positionner les indicateurs, qui ont pu être renseignés (nombre de marins, prix etc..) en 2010 dans la grille de lecture. Les acteurs ont demandé des séries historiques, qui n'étaient pas disponibles dans les délais, afin d'évaluer la tendance de ces indicateurs.

Des travaux sont actuellement menés sur la restitution graphique du tableau de bord du Parc naturel marin d'Iroise.

La mise en œuvre du tableau de bord sera riche en enseignement.

Sur du court-terme, la première année sera un test qui permettra d'affiner et vérifier les protocoles de renseignements des indicateurs.

Sur un moyen terme, il sera intéressant d'évaluer si les indicateurs retenus font sens auprès des acteurs du territoire, s'ils facilitent les discussions afin de mieux orienter les choix de gestion.

Sur du plus long terme, les séries historiques que constituera ce tableau de bord seront précieuses pour mieux appréhender l'espace remarquable que représente le Parc naturel marin d'Iroise et seront de précieuses aides pour optimiser sa gestion par les acteurs en place et à venir.

## **VII. Bibliographie**

Parc naturel marin d'Iroise, 2010. Plan de gestion. Vol 0, vol 1, vol 2 et vol 3.

Daures F., Frangoudes K., Alban F., 2010. Propositions d'indicateurs économiques, sociaux et de gouvernance de la pêche professionnelle côtière – Application au Parc naturel marin d'Iroise. Travaux préliminaires. Ifremer, Brest, AMURE, 33p.

Pelletier D., Leonardi S., 2010. Proposition d'indicateurs d'une gestion durable des ressources halieutiques – Application au Parc naturel marin d'Iroise. Ifremer, Brest, 83 p.

## **VIII. Annexe :**

### **Fiches indicateurs**

**Fiches descriptives des indicateurs du**

**Chapitre 2. Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques**

(Orientations de gestion « Exploitation durable des ressources halieutiques », "Exploitation durable des champs d'algues", « Soutien de la pêche côtière professionnelle, soutien aux activités maritimes sur les îles afin d'y maintenir une population d'habitants permanents », « maîtrise des extractions de matériaux »)

## STOCKS INFÉODÉS

II-01-STOKINF

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Exploitation durable des ressources halieutiques
<b>Finalité</b>	Disposer durablement d'une biomasse exploitable
<b>Sous-finalité</b>	Préserver les capacités productives et reproductives des stocks emblématiques
<b>Nom de l'indicateur</b>	Stocks inféodés

### Définition

L'indicateur « stocks inféodés » permet de connaître la tendance du stock pour des espèces dont le cycle de vie se fait, majoritairement ou entièrement, à l'échelle des eaux du Parc naturel marin d'Iroise. Ces stocks inféodés sont les tellines (*Donax sp.*), les ormeaux (*Haliotis tuberculata*), la langouste rouge (*Palinurus elephas*) et le homard (*Homarus gammarus*).

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est constitué d'une métrique pour chacune des quatre espèces inféodées :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Capture par Unité d'Effort (CPUE) par espèce	Capture par Unité d'Effort (CPUE) dans le Parc naturel marin d'Iroise pour chaque stock inféodé (rendement par unité d'effort) : - homard européen ( <i>Homarus gammarus</i> ) - langouste rouge ( <i>Palinurus elephas</i> ) - ormeau ( <i>Haliotis tuberculata</i> ) - telline ( <i>Donax sp.</i> )	Professionnels , Ifremer, PNMI

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Capture par Unité d'Effort (CPUE) du homard européen			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) de la langouste rouge			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) de l'ormeau			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) de la telline			à	définir			1

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

Stocks inféodés		1	2	3	4	5	/
-----------------	--	---	---	---	---	---	---

**Analyse de l'indicateur :**

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pression de pêche professionnelle et de loisir</li> <li>- bonne qualité de l'eau</li> <li>- changement climatique</li> <li>- espèces invasives</li> <li>- clapage</li> <li>- extraction</li> <li>- prix de vente</li> <li>- report de l'effort de pêche (raison sanitaire..)</li> <li>- pathologie</li> </ul>
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indicateur « pression de pêche/usages » II-04-EFFPECH</li> <li>- indicateur « frayères » II-06-FRAYERE</li> <li>- indicateur « nourriceries » II-07-NOURICE</li> <li>- indicateur extractions en « zones halieutiques » II-20-HALIEUT</li> <li>- indicateur « Qualité générale de l'eau » III-01-QUALEAU</li> <li>- indicateur « Changement climatique » III-02-CLIMATI</li> <li>- indicateur « phytoplancton toxique » III-06-PHYTOXI</li> <li>- indicateur « microbiologie-pêche » III-07-MICPECH</li> <li>- indicateur « Qualité sanitaire des produits de la mer » III-11-QUALMER</li> </ul>
<b>Prospective :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateur sur la biomasse du stock reproducteur</li> <li>Indicateur sur l'état des stocks à l'extérieur du parc, notamment pour la langouste et le homard</li> <li>Indicateur sur les espèces invasives</li> <li>Indicateur de perception des différents usagers sur l'état des stocks emblématiques inféodés</li> <li>Amélioration des connaissances sur les pratiques de pêche de loisir</li> </ul>

## STOCKS A LARGE DISTRIBUTION

II-02-STOKLAR

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Exploitation durable des ressources halieutiques
<b>Finalité</b>	Disposer durablement d'une biomasse exploitable
<b>Sous-finalité</b>	Préserver les capacités productives et reproductives des stocks emblématiques
<b>Nom de l'indicateur</b>	Stocks à large distribution

### Définition

L'indicateur « stocks à large distribution » permet d'avoir des informations sur une fraction du stock pour des espèces séjournant plus ou moins temporairement dans les eaux du Parc naturel marin d'Iroise. Les stocks à large distribution étudiés dans le périmètre du parc naturel marin sont l'araignée de mer (*Maja brachydactyla*), le bar (*Dicentrarchus labrax*), la baudroie (*Lophius piscatorius* et *Lophius budegassa*), la sardine (*Sardina pilchardus*), le lieu jaune (*Pollachius pollachius*), le Saint-Pierre (*Zeus faber*), la daurade rose (*Pagellus bogaraveo*), la sole (*Solea solea*) et le maquereau (*Scomber scombrus*). Cet indicateur ne renseigne pas sur le stock global, car le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise ne constitue pas la bonne échelle géographique d'étude de ces stocks. Il devra nécessairement être comparé aux indicateurs plus en adéquation avec l'échelle du stock. Toutefois cet indicateur peut aussi révéler l'importance de phénomènes locaux influant sur la distribution côtière du stock.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est constitué d'une seule métrique pour chacun des neuf stocks à large distribution :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Capture par Unité d'Effort (CPUE) par espèce	Capture par Unité d'Effort (CPUE) dans le Parc naturel marin d'Iroise pour chaque stock à large distribution (rendement par unité d'effort) : - araignée de mer ( <i>Maja brachydactyla</i> ) - bar ( <i>Dicentrarchus labrax</i> ) - baudroie ( <i>Lophius piscatorius</i> et <i>Lophius budegassa</i> ) - sardine ( <i>Sardina pilchardus</i> ) - lieu jaune ( <i>Pollachius pollachius</i> ) - Saint-Pierre ( <i>Zeus faber</i> ) - daurade rose ( <i>Pagellus bogaraveo</i> ) - sole ( <i>Solea solea</i> ) - maquereau ( <i>Scomber scombrus</i> )	Professionnels , Ifremer, PNMI

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Capture par Unité d'Effort (CPUE) de l'araignée de mer			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) du bar			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) de la baudroie			à	définir			1



Capture par Unité d'Effort (CPUE) de la daurade rose			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) du lieu jaune			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) du maquereau			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) du Saint-Pierre			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) de la sardine			à	définir			1
Capture par Unité d'Effort (CPUE) de la sole			à	définir			1

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Stocks à large distribution</b>		1	2	3	4	5	/
------------------------------------	--	---	---	---	---	---	---

**Analyse de l'indicateur :**

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pression de pêche professionnelle et de loisir</li> <li>- bonne qualité de l'eau</li> <li>- changement climatique</li> <li>- espèces invasives</li> <li>- clapage</li> <li>- extraction</li> <li>- prix de vente</li> <li>- report de l'effort de pêche (raison sanitaire, ...)</li> <li>- pathologie</li> </ul>
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indicateur « pression de pêche/usages » II-04-EFFPECH</li> <li>- indicateur « frayères » II-06-FRAYERE</li> <li>- indicateur « nourriceries » II-07-NOURICE</li> <li>- indicateur extractions en « zones halieutiques » II-20-HALIEUT</li> <li>- indicateur « qualité générale de l'eau » III-01-QUALEAU</li> <li>- indicateur « Changement climatique » III-02-CLIMATI</li> <li>- indicateur « phytoplancton toxique » III-06-PHYTOXI</li> <li>- indicateur « microbiologie-pêche » III-07-MICPECH</li> <li>- indicateur « qualité sanitaire des produits de la mer » III-11-QUALMER</li> </ul>
<b>Prospective :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>métrique mortalité par pêche</li> <li>Indicateur sur l'état des stocks à l'extérieur du parc</li> <li>Indicateur sur les espèces invasives</li> <li>Indicateur de perception des différents usagers sur l'état des stocks emblématiques à large distribution</li> <li>Amélioration des connaissances sur les pratiques de pêche de loisir</li> </ul>

# ALGUES

II-03-INALGUE

## Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Exploitation durable des champs d'algues
<b>Finalité</b>	Disposer durablement d'une biomasse exploitable
<b>Sous-finalité</b>	Mettre en adéquation le taux d'exploitation des champs d'algues avec la biomasse en place
<b>Nom de l'indicateur</b>	Algues

## Définition

L'indicateur « Algues » permet de connaître l'évolution de l'exploitation des principales espèces exploitées : *Laminaria digitata*, *Laminaria hyperborea* et *Ascophyllum nodosum*.

## Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de cinq métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Taux d'exploitation pour <i>Laminaria digitata</i>	Taux d'exploitation de <i>Laminaria digitata</i> (biomasse exploitée / biomasse en place) ou, a minima, production pêchée dans le Parc naturel marin d'Iroise	Professionnels , Ifremer, PNMI
Taux d'exploitation pour <i>Laminaria hyperborea</i>	Taux d'exploitation de <i>Laminaria hyperborea</i> (biomasse exploitée / biomasse en place) ou, a minima, production pêchée dans le Parc naturel marin d'Iroise	Professionnels , Ifremer, PNMI
Taux d'exploitation d' <i>Ascophyllum nodosum</i>	Taux d'exploitation d' <i>Ascophyllum nodosum</i> (biomasse exploitée / biomasse en place), ou a minima, production pêchée dans le Parc naturel marin d'Iroise	Professionnels , Ifremer, PNMI
Nombre moyen de jours de sorties	Nombre moyen de jours de sortie réalisés sur une saison par les navires exploitant les laminaires dans le Parc naturel marin d'Iroise	Ifremer, PNMI
Capacité de charge maximale des navires	Capacité de charge maximale des navires exploitant les laminaires dans le Parc naturel marin d'Iroise	Ifremer, PNMI

## Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Taux d'exploitation pour <i>Laminaria digitata</i> (%)			à	définir			
Taux d'exploitation pour <i>Laminaria hyperborea</i> (%)			à	définir			
Taux d'exploitation d' <i>Ascophyllum</i>			à	définir			

<i>nodosum</i> (%)							
Nombre moyen de jours de sorties			à	définir			
Capacité de charge maximale des navires			à	définir			

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Algues</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	/
---------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	---

**Analyse de l'indicateur :**

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pression de pêche</li> <li>- marché des algues</li> <li>- bonne qualité de l'eau</li> <li>- changement climatique</li> <li>- effet des tempêtes</li> <li>- espèces invasives</li> <li>- clapage</li> <li>- extraction</li> </ul>
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indicateur « pression de pêche/usages » II-04-EFFPECH</li> <li>- indicateur extractions en « zones halieutiques » II-20-HALIEUT</li> <li>- indicateur « Qualité générale de l'eau » III-01-QUALEAU</li> <li>- indicateur « Changement climatique » III-02-CLIMATI</li> <li>- indicateur « bioindicateurs de la qualité générale de l'eau » III-03-BIOINDI</li> <li>- indicateur « extractions de granulats » III-16-GRANULA</li> </ul>
<b>Prospective :</b>	Indicateur sur les espèces invasives

## PRESSION DE PECHE/USAGES

II-04-EFFPECH

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Exploitation durable des ressources halieutiques Exploitation durable des champs d'algues
<b>Finalité</b>	Disposer durablement d'une biomasse exploitable
<b>Sous-finalité</b>	Adapter la pression de pêche à la biomasse disponible
<b>Nom de l'indicateur</b>	Pression de pêche/usages

### Définition

L'indicateur « Pression de pêche/usages » permet d'évaluer la pression totale de pêche, professionnelle et de loisir, au sein de Parc naturel marin d'Iroise.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de treize métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Nombre de bolincheurs exclusifs	Suivi du nombre de bolincheurs exclusifs actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	Comité régional des pêches de Bretagne, IFREMER
Nombre de chalutiers	Suivi du nombre de chalutiers actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de dragueurs	Suivi du nombre de dragueurs actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de ligneurs palangriers	Suivi du nombre ligneurs palangriers actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de fileyeurs ligneurs palangriers	Suivi du nombre de fileyeurs-ligneurs-palangriers actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de fileyeurs exclusifs	Suivi du nombre de fileyeurs exclusifs actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de caseyeurs fileyeurs	Suivi du nombre de caseyeurs-fileyeurs actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de caseyeurs	Suivi du nombre de caseyeurs actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de goémoniers dragueurs	Suivi du nombre de goémoniers-dragueurs actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de goémoniers exclusifs	Suivi du nombre de goémoniers exclusifs actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de métiers de rivage	Suivi du nombre de métiers de rivage actifs dans le Parc naturel marin d'Iroise.	
Nombre de pêcheurs récréatifs déclarés	Déclaration avant usage et enquêtes de terrain ou survols	PNMI, associations de pêcheurs récréatifs
Nombre de mois d'activité		Ifremer

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
----------	-------------	------------------------	-------------------	-----------------	---------------	--------------------	----------------------------

Nombre de bolincheurs exclusifs			à	définir			
Nombre de chalutiers			à	définir			
Nombre de dragueurs			à	définir			
Nombre de ligneurs palangriers			à	définir			
Nombre de fileyeurs ligneurs palangriers			à	définir			
Nombre de fileyeurs exclusifs			à	définir			
Nombre de caseyeurs fileyeurs			à	définir			
Nombre de caseyeurs			à	définir			
Nombre de goémoniers dragueurs			à	définir			
Nombre de goémoniers exclusifs			à	définir			
Nombre de métiers de rivage			à	définir			
Nombre de pêcheurs récréatifs déclarés			à	définir			
Nombre de mois d'activité			à	définir			

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Pression de pêche/usages</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>/</b>
---------------------------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	----------

**Analyse de l'indicateur :**

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	Phénomène d'attractivité du Parc
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	- indicateur « stocks inféodés » II-01-STOKINF - indicateur « stocks à large distribution » II-02-STOKLAR - indicateur « vente optimale » II-08-VENTEID
<b>Prospective :</b>	

## REJETS

II-05-INREJET

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Exploitation durable des ressources halieutiques
<b>Finalité</b>	Disposer durablement d'une biomasse exploitable
<b>Sous-finalité</b>	Limiter les rejets d'espèces halieutiques
<b>Nom de l'indicateur</b>	Rejets

### Définition

L'indicateur « rejets » permet de connaître l'évolution des pratiques de rejet en mer d'espèces halieutiques non ciblées par les pêcheurs professionnels.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de trois métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Taux de rejet des bolincheurs	proportion de rejet d'espèces halieutiques par rapport à la capture totale pour les bolincheurs	PNMI
Taux de rejets des chalutiers	proportion de rejet d'espèces halieutiques par rapport à la capture totale pour les chalutiers	PNMI
Taux de rejet des fileyeurs	proportion de rejet d'espèces halieutiques par rapport à la capture totale pour les fileyeurs	PNMI

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Taux de rejet des bolincheurs							
Taux de rejets des chalutiers							
Taux de rejets des fileyeurs							

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Rejets</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	/
---------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	---

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- caractéristiques techniques des engins de pêche</li> <li>- pratiques de pêche</li> <li>- secteurs géographiques</li> <li>- saison</li> <li>- dynamique des populations des espèces pêchées (recrutement etc.)</li> </ul>
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	
<b>Prospective :</b>	

## FRAYÈRES

II-06- FRAYERE

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Exploitation durable des ressources halieutiques
<b>Finalité</b>	Optimiser les fonctionnalités des zones d'intérêt halieutique
<b>Sous-finalité</b>	Préserver les frayères remarquables et les zones de rassemblement
<b>Nom de l'indicateur</b>	Frayères

### Définition

L'indicateur « frayères » permet de connaître l'évolution de la gestion et de la protection des zones de frai.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir d'une métrique unique :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Fonctionnalité des frayères et des zones de rassemblement	<i>A développer</i>	

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Fonctionnalité des frayères et des zones de rassemblement			à	définir			

Valeur de l'indicateur :

<b>Frayères</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	/
-----------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	---

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pression de pêche professionnelle et de loisir</li> <li>- bonne qualité de l'eau</li> <li>- changement climatique</li> <li>- espèces invasives</li> <li>- clapage</li> <li>- extraction</li> </ul>
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indicateur « stocks inféodés » II-01-STOKINF</li> <li>- indicateur « stocks à large distribution » II-02-STOKLAR</li> <li>- indicateur « pression de pêche/usages » II-04-EFFPECH</li> <li>- indicateur « nourriceries » II-07-NOURICE</li> <li>- indicateur extractions en « zones halieutiques » II-20-HALIEUT</li> <li>- indicateur « Qualité générale de l'eau » III-01-QUALEAU</li> <li>- indicateur « Changement climatique » III-02-CLIMATI</li> </ul>
<b>Prospective :</b>	

## NOURRICERIES

II-07-NOURICE

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Exploitation durable des ressources halieutiques
<b>Finalité</b>	Optimiser les fonctionnalités des zones d'intérêt halieutique
<b>Sous-finalité</b>	Préserver les nourriceries remarquables
<b>Nom de l'indicateur</b>	Nourriceries

### Définition

L'indicateur « nourriceries » permet de connaître l'évolution de la gestion et de la protection des zones de nourricerie.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de deux métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Fonctionnalité des nourriceries	<i>A développer</i>	
Indice visuel de retournement des champs de blocs	Evaluation de la perturbation des champs de bloc induite par la pêche de loisir par évaluation visuelle du taux de retournement des blocs (IVR) et de la fréquence de retournement du champ	IFREMER, IUEM, PNMI

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Fonctionnalité des nourriceries			à	définir			1
Indice visuel de retournement des champs de blocs		4	3	2	1	0	1

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Nourriceries</b>		1	2	3	4	5	/
---------------------	--	---	---	---	---	---	---

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pression de pêche professionnelle et de loisir</li> <li>- bonne qualité de l'eau</li> <li>- changement climatique</li> <li>- espèces invasives</li> <li>- clapage</li> <li>- extraction</li> </ul>
-------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indicateur « stocks inféodés » II-01-STOKINF</li> <li>- indicateur « stocks à large distribution » II-02-STOKLAR</li> <li>- indicateur « pression de pêche/usages » II-04-EFFPECH</li> <li>- indicateur « frayères » II-06-FRAYERE</li> <li>- indicateur « nurseries » II-07-NURSERI</li> <li>- indicateur « extractions en zones intérêt halieutique » II-21-HALIEUT</li> <li>- indicateur « Qualité générale de l'eau » III-01-QUALEAU</li> <li>- indicateur « Changement climatique » III-02-CLIMATI</li> </ul>
<b>Prospective :</b>	

II-08-VENTEID

## VENTE OPTIMALE

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle
<b>Finalité</b>	Optimiser l'efficacité économique de la pêche professionnelle
<b>Sous-finalité</b>	Contribuer à la valorisation des stocks emblématiques
<b>Nom de l'indicateur</b>	Vente optimale

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « Vente optimale » permet d'évaluer le niveau des bénéfices pouvant être réalisés par les amateurs sur quatre des stocks emblématiques du Parc naturel marin d'Iroise, à savoir le bar (*Dicentrarchus labrax*), la baudroie (*Lophius piscatorius* et *Lophius budegassa*), le lieu jaune (*Pollachius pollachius*) et la daurade rose (*Pagellus bogaraveo*).

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de huit métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Prix moyen de la daurade rose	Prix moyens de la daurade rose ( <i>Pagellus bogaraveo</i> ) dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au niveau national.	France Agrimer
Prix moyen du bar	Prix moyens du bar ( <i>Dicentrarchus labrax</i> ) dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au niveau national.	France Agrimer
Prix moyen du lieu jaune	Prix moyens du lieu jaune ( <i>Pollachius pollachius</i> ) dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au niveau national.	France Agrimer
Prix moyen de la baudroie	Prix moyens de la baudroie ( <i>Lophius piscatorius</i> et <i>Lophius budegassa</i> ) dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au niveau national.	France Agrimer
Taux de retrait de la daurade rose	Taux de retrait de la daurade rose ( <i>Pagellus bogaraveo</i> ) dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au niveau national.	France Agrimer
Taux de retrait du bar	Taux de retrait du bar ( <i>Dicentrarchus labrax</i> ) dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au niveau national.	France Agrimer
Taux de retrait du lieu jaune	Taux de retrait du lieu jaune ( <i>Pollachius pollachius</i> ) dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au niveau national.	France Agrimer
Taux de retrait de la baudroie	Taux de retrait de la baudroie ( <i>Lophius piscatorius</i> et <i>Lophius budegassa</i> ) dans le Parc naturel marin d'Iroise par rapport au niveau national.	France Agrimer

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Prix moyen de la daurade rose (%)			à	définir			1

Prix moyen du bar (%)			à	définir			1
Prix moyen du lieu jaune (%)			à	définir			1
Prix moyen de la baudroie (%)			à	définir			1
Taux de retrait de la daurade rose (%)			à	définir			1
Taux de retrait du bar (%)			à	définir			1
Taux de retrait du lieu jaune (%)			à	définir			1
Taux de retrait de la baudroie (%)			à	définir			1

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Vente optimale</b>		1	2	3	4	5	/
-----------------------	--	---	---	---	---	---	---

**Analyse de l'indicateur :**

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de la ressource halieutique – apports sur les marchés locaux</li> <li>- Concurrence sur le marché mondial des ressources halieutiques</li> <li>- Revente illégale de pêche récréative</li> <li>- Inflation</li> </ul>
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indicateur « stocks inféodés » II-01-STOKINF</li> <li>- indicateur « stocks à large distribution » II-02-STOKLAR</li> <li>- indicateur « pression de pêche/usages » II-04-EFFPECH</li> <li>- indicateur « rentabilité » II-10-RENTABL</li> </ul>
<b>Prospective :</b>	

## INVESTISSEMENT

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle
<b>Finalité</b>	Optimiser l'efficacité économique de la pêche professionnelle
<b>Sous-finalité</b>	Maîtriser l'investissement des flottilles
<b>Nom de l'indicateur</b>	Investissement

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « investissement » permet d'évaluer le niveau d'investissement des flottilles par rapport aux profits réalisés.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de deux métriques pour chaque flottille :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Capital investi par flottille	Suivi du capital investi dans les outils de travail par flottille	IFREMER, PNMI
Capacité physique des différentes flottilles de pêche	Suivi du kilowatt total et moyen par flottille et le nombre de navires par flottille	IFREMER, PNMI

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Capital investi par flottille			à	définir			
Capacité physique des différentes flottilles de pêche			à	définir			

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Investissement</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>/</b>
-----------------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	----------

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	- rentabilité
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	- indicateur « rentabilité » II-10-RENTABL - indicateur « vente optimale » II-08-VENTEID
<b>Prospective :</b>	Taux de profit par flottille Indicateur sur le niveau d'endettement Indicateur sur les apports dûs aux subventions

## RENTABILITE

II-10- RENTABL

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle
<b>Finalité</b>	Optimiser l'efficacité économique de la pêche professionnelle
<b>Sous-finalité</b>	Améliorer la rentabilité économique des flottilles
<b>Nom de l'indicateur</b>	Rentabilité

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « rentabilité » permet d'évaluer le niveau de rentabilité économique des flottilles à partir d'indicateurs de performance.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de trois métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Taux de profit par flottille	Mesure de la rentabilité économique par flottille évoluant dans le Parc naturel marin d'Iroise.	IFREMER
Chiffre d'affaire global par flottille	Suivi du chiffre global par flottille évoluant dans le Parc naturel marin d'Iroise.	IFREMER
Excédent Brut d'Exploitation (EBE) par flottille	Suivi du bénéfice brut par flottille c'est-à-dire la ressource d'exploitation (après paiement des charges de personnel mais avant amortissement) dégagée au cours d'une période par l'activité principale.	IFREMER, UMR amure, fédération bretonne de la coopération maritime, CRPMEM

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Taux de profit par flottille			à	définir			
Chiffre d'affaire global par flottille			à	définir			
Excédent Brut d'Exploitation (EBE) par flottille			à	définir			

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Rentabilité</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	/
--------------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	---

**Analyse de l'indicateur :**

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	Durabilité de la ressource halieutique
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	- indicateur « vente optimale » II-08-VENTEID
<b>Prospective :</b>	

## COHABITATION

II-11- COHABIT

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle
<b>Finalité</b>	Optimiser l'efficacité économique de la pêche professionnelle
<b>Sous-finalité</b>	Favoriser une bonne cohabitation entre les pêcheurs professionnels et les pêcheurs récréatifs
<b>Nom de l'indicateur</b>	Cohabitation

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « cohabitation » permet d'évaluer les interactions négatives entre la pêche de loisir et la pêche professionnelle ou de l'activité braconnière sur la pêche professionnelle.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de deux métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Nombre de cas signalés d'interférence	Nombre de cas signalés d'interférence entre pêcheurs à la ligne de loisir et ligneurs professionnels	PNMI, comités des pêches
Nombre de procès-verbaux au titre de la lutte contre la fraude à la pêche maritime de loisir	Recensement du nombre de procès-verbaux établis au titre de la lutte contre la fraude à la pêche maritime de loisir	DDTM, gendarmerie, PNMI

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Nombre de cas signalés d'interférence			à	définir			1
Nombre de procès-verbaux au titre de la lutte contre la fraude à la pêche maritime de loisir			à	définir			1

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Cohabitation</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	/
---------------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	---

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	- Revente illégale de pêche plaisancière - Dérangements des professionnels par les plaisanciers, par les pêcheurs de loisir
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	
<b>Prospective :</b>	

## CONCENTRATION

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle, soutien des activités maritimes sur les îles afin d'y maintenir une population d'habitants permanents
<b>Finalité</b>	Maintenir le tissu socio-économique local équilibré
<b>Sous-finalité</b>	Eviter les phénomènes de concentration
<b>Nom de l'indicateur</b>	Concentration

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « concentration » permet de caractériser les phénomènes de regroupement économique et géographique sur le territoire du Parc naturel marin d'Iroise et de suivre leur évolution afin de les éviter.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de quatre métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Taux d'armements individuels	Suivi du nombre d'armements individuels par rapport au nombre total d'armements à l'échelle du Parc naturel marin d'Iroise	
Nombre de navires actifs	Recensement du nombre de navires actifs par ports riverains du Parc naturel marin d'Iroise et ports proches extérieurs au Parc naturel marin d'Iroise et par flottille	
Puissance motrice totale et moyenne	Evaluation de la puissance motrice totale par port et par flottille	
Jauge totale et moyenne	Evaluation de la jauge totale et moyenne par port et par flottille	

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Taux d'armements individuels			à	définir			1
Nombre de navires actifs			à	définir			1
Puissance motrice totale et moyenne			à	définir			1
Jauge totale et moyenne			à	définir			1

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Concentration</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	/
----------------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	---



**Analyse de l'indicateur :**

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	- Contexte économique - conditions de vie insulaire particulières et parfois contraignantes
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	
<b>Prospective :</b>	

## ADAPTABILITÉ

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle
<b>Finalité</b>	Maintenir le tissu socio-économique local équilibré
<b>Sous-finalité</b>	Favoriser une meilleure adaptabilité socio-économique des flottilles de pêche
<b>Nom de l'indicateur</b>	Adaptabilité

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « adaptabilité » permet de caractériser la capacité de la flotte de pêche à surmonter les difficultés (crises conjoncturelles, ...). Cet indicateur décrit le degré de polyvalence des navires ou la diversification des activités permettant de s'adapter au contexte.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de trois métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Polyvalence des navires	Suivi du nombre de métiers pratiqués par navire	IFREMER, PNMI
Composition des captures en valeur	Composition du chiffre d'affaire : part de chaque espèce dans le chiffre d'affaire annuel de chaque navire	IFREMER, PNMI
Importance des activités de diversification	Suivi de la part des revenus du ménage des patrons pêcheurs obtenue dans le cadre de la diversification d'activités maritimes ou liées au Parc naturel marin d'Iroise	PNMI

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Polyvalence des navires			à	définir			
Composition des captures en valeur			à	définir			
Importance des activités de diversification			à	définir			

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Adaptabilité</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	/
---------------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	---

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	- indicateur « Pescatourisme » IV-01-PESCAT
<b>Prospective :</b>	

## AQUACULTURE

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle, soutien des activités maritimes sur les îles afin d'y maintenir une population d'habitants permanents
<b>Finalité</b>	Maintenir un tissu socio-économique local équilibré
<b>Sous-finalité</b>	Favoriser une aquaculture respectueuse de l'environnement
<b>Nom de l'indicateur</b>	Aquaculture

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « aquaculture » permet de caractériser le développement de ce type d'activité dans des conditions environnementales et sociales durables au sein du Parc naturel marin d'Iroise et notamment à proximité des îles.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de trois métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Nombre d'entreprises aquacoles par rapport au nombre de projets déposés	Recensement et suivi du nombre d'entreprises aquacoles et du nombre de projets déposés à proximité des îles du Parc naturel marin d'Iroise	DDTM, SRC
Nombre de salariés par entreprise aquacole	Recensement du nombre de salariés par entreprise aquacole implantée au sein du Parc naturel marin d'Iroise	Entreprises aquacoles
Production aquacole totale	Suivi des données de production des entreprises aquacoles implantées au sein du Parc naturel marin d'Iroise	Entreprises aquacoles, SRC Bretagne Nord/Sud

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Nombre d'entreprises aquacoles par rapport au nombre de projets déposés			à	définir			1
Nombre de salariés par entreprise aquacole			à	définir			1
Production aquacole totale							1

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Aquaculture</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>/</b>
--------------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	----------

**Analyse de l'indicateur :**

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Limitation des sites favorables à l'implantation</li><li>- rentabilité de l'activité sur les îles (coûts de transport, ...)</li><li>- qualité de l'eau</li><li>- conditions de vie insulaire particulières et parfois contraignantes</li><li>- Contraintes administratives</li><li>- Sensibilités des espèces mises en culture</li></ul>
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- indicateur « qualité générale de l'eau » III-01-QUALEAU</li><li>- indicateur « changement climatique » III-02-CLIMATI</li><li>- indicateur « phytoplancton toxique » III-06-PHYTOXI</li><li>- indicateur « microbiologie-pêche » III-07-MICPECH</li><li>- indicateur « qualité sanitaire des produits de la mer » III-11-QUALMER</li><li>- indicateur « vente optimale » II-08-VENTEID</li></ul>
<b>Prospective :</b>	

## ATTRACTIVITÉ

II-15-ATTRACT

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle
<b>Finalité</b>	Favoriser la pérennité du métier de pêcheur
<b>Sous-finalité</b>	Favoriser l'attractivité du métier de marin-pêcheur
<b>Nom de l'indicateur</b>	Attractivité

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « attractivité » permet de caractériser le niveau d'attractivité du métier de marin pêcheur afin d'assurer le renouvellement démographique de ce secteur.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de six métriques établies pour chaque flottille:

Métrique	Définition	Producteurs de données
Salaire moyen des matelots par flottille	Suivi du salaire moyen des matelots par flottille par rapport à un salaire médian de référence	entreprises
Revenus des patrons armateurs	Revenus des patrons armateurs par rapport à un salaire médian de chef d'entreprise	IFREMER
Nombre de jours de mer par flottille	Suivi du nombre de jours de mer annuel par flottille	entreprises
Nombre de jours travaillés par flottille	Suivi du nombre de jours travaillés annuels par flottille	entreprises
Nombre d'accidents par flottille	Recensement du nombre d'accidents par flottille	entreprises
Durée moyenne des marées par flottille	Suivi de la durée moyenne des marées par flottille	entreprises

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Salaire moyen des matelots par flottille			à	définir			
Revenus des patrons armateurs			à	définir			
Nombre de jours de mer par flottille			à	définir			
Nombre de jours travaillés par flottille			à	définir			
Nombre d'accidents par flottille			à	définir			
Durée moyenne des marées par flottille			à	définir			

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Attractivité</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>/</b>
---------------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	----------

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	- Rentabilité des entreprises - Durabilité de la ressource halieutique
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	- indicateur « vente optimale » II-08-VENTEID - indicateur « rentabilité » II-10-RENTABL - indicateur « emplois insulaires liés au tourisme » IV-04-EMPINSU
<b>Prospective :</b>	Indicateur sur le turn-over des équipages

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle, soutien des activités maritimes sur les îles afin d'y maintenir une population d'habitants permanents
<b>Finalité</b>	Favoriser la pérennité du métier de pêcheur
<b>Sous-finalité</b>	Développer un haut niveau d'emploi
<b>Nom de l'indicateur</b>	Emploi

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « Emploi » permet de caractériser le niveau d'emploi dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture au sein du Parc naturel marin d'Iroise et plus particulièrement sur les îles.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de deux métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Nombre d'actifs directs	Recensement du nombre d'actifs directs dans le Parc naturel marin d'Iroise et plus particulièrement sur les îles par rapport au nombre d'actifs directs au niveau national.	INSEE, mairies
Age moyen des actifs	Etablissement de l'âge moyen des actifs au sein du Parc naturel marin d'Iroise par rapport à l'âge moyen des actifs au niveau national.	INSEE, mairies

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Nombre d'actifs directs			à	définir			1
Age moyen des actifs			à	définir			1

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

<b>Emploi</b>		1	2	3	4	5	/
---------------	--	---	---	---	---	---	---

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	- Attractivité du métier de marin pêcheur et d'aquaculteur
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	- indicateur Attractivité II-15-ATTRACT - indicateur « emplois insulaires liés au tourisme » IV-04-EMPINSU
<b>Prospective :</b>	

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle, soutien des activités maritimes sur les îles afin d'y maintenir une population d'habitants permanents
<b>Finalité</b>	Contribuer à la création d'une identité commune des pêcheurs à l'échelle du Parc naturel marin d'Iroise
<b>Sous-finalité</b>	Renforcer la cohésion sociale des communautés de pêcheurs vivant dans le Parc naturel marin d'Iroise
<b>Nom de l'indicateur</b>	Cohésion sociale

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « cohésion sociale » permet de caractériser la force du lien unissant la communauté de l'Iroise basé sur l'équité entre les métiers, entre les genres, entre les générations et entre les différentes activités pratiquées (professionnelles ou de loisir) au sein du Parc naturel marin d'Iroise.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir d'une métrique unique :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Sentiment d'appartenance à la communauté	Niveau de perception d'appartenance à une communauté sur le territoire du Parc naturel marin d'Iroise	PNMI

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Sentiment d'appartenance à la communauté			à	définir			

Valeur de l'indicateur :

<b>Cohésion sociale</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	/
-------------------------	--	----------	----------	----------	----------	----------	---

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	
<b>Prospective :</b>	



## RECONNAISSANCE

### Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

<b>Chapitre</b>	Gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques
<b>Orientation de gestion</b>	Soutien à la pêche côtière professionnelle, soutien des activités maritimes sur les îles afin d'y maintenir une population d'habitants permanents
<b>Finalité</b>	Contribuer à la création d'une identité commune des pêcheurs à l'échelle du Parc naturel marin d'Iroise
<b>Sous-finalité</b>	Promouvoir et valoriser les valeurs des pêcheurs évoluant dans ce périmètre
<b>Nom de l'indicateur</b>	Reconnaissance

### Objet de l'indicateur

L'indicateur « reconnaissance » permet de caractériser la perception des personnes extérieures au monde de la pêche concernant la communauté des pêcheurs de l'Iroise.

### Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir d'une métrique unique :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Perception des personnes extérieures à la communauté	Niveau de bonne perception des personnes extérieures au monde de la pêche sur la communauté des pêcheurs de l'Iroise	PNMI

### Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Perception des personnes extérieures à la communauté			à	définir			

Valeur de l'indicateur :

<b>Reconnaissance</b>		1	2	3	4	5	/
-----------------------	--	---	---	---	---	---	---

### Analyse de l'indicateur :

<b>Sources de variabilité de l'indicateur :</b>	
<b>Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :</b>	
<b>Prospective :</b>	

# MAIA

Marine protected areas  
in the Atlantic arc

## Développer un réseau d'aires marines protégées sur l'arc atlantique

Le projet de coopération MAIA vise la constitution d'un réseau de **gestionnaires et d'acteurs** d'aires marines protégées (AMP). Ce réseau humain, **force de proposition** à l'échelle internationale en matière de désignation, de gouvernance, de gestion, œuvrera au **déploiement d'un réseau d'aires marines protégées** représentatif, cohérent, efficace et accepté sur l'arc atlantique.

MAIA s'organise en 4 groupes de travail technique :

- *Etat des lieux des AMP existantes*
- *Stratégies de suivi*
- *Plans de gestion*
- *Intégration des acteurs*

MAIA réunit 9 partenaires **impliqués dans la désignation et la gestion d'AMP**, issus de quatre pays européens : Royaume-Uni, France, Espagne et Portugal.

L'Agence des aires marines protégées, en tant que chef de file, assure la coordination globale du projet.

### Plan d'action 2010 – 2012

**Des ateliers techniques** sur des problématiques de gestion communes aux AMP de l'arc atlantique.

**Des visites de sites dans chaque pays partenaire** qui visent le partage de savoir-faire.

**Des analyses transversales** afin de comparer les situations des AMP de l'arc atlantique.

**Des études de terrain** réalisées par les partenaires, qui alimentent les échanges au sein du réseau.

**Un site web** dédié qui intègre un espace collaboratif réservé, une base documentaire et une base de données SIG qui établira un point de référence de l'état des AMP sur la façade atlantique.

**La réalisation et la diffusion de ressources documentaires.**

## Towards an Atlantic network of Marine Protected Areas

The purpose of the European Marine Protected Areas in the Atlantic arc (MAIA) project is to create a **network of MPA managers and stakeholders**, who will take initiatives on an international level in terms of designation, governance and management. This will be to enhance the **development of a consistent, efficient and accepted MPAs network** in the Atlantic arc.

MAIA is structured in 4 main technical lines of work:

- *State-of-play of the existing MPAs*
- *Setting up common monitoring strategies*
- *Implementing management plans*
- *Involving stakeholders*

MAIA gathers 9 partners from 4 countries: United Kingdom, France, Spain and Portugal, **involved in MPAs designation and management.**

As lead partner, the French Marine Protected Areas Agency, coordinates the project implementation.

### The 2010 – 2012 Action Plan

**Organisation of technical workshops** on common MPA management issues in the Atlantic arc.

**Site visits in each partner country** to enhance the sharing of information, knowledge and know-how.

**Overview reports** to compare MPAs' situation in the Atlantic arc.

**Field studies** to be carried out by MAIA partners, promoting the exchanges within the network.

**Creation of a dedicated website**, including a private collaborative space, a document database and a GIS database used to establish a baseline on the status of MPAs in the Atlantic arc.

**Production and dissemination of document resources.**

[www.maia-network.org](http://www.maia-network.org)



ATLANTIC AREA Transnational Programme  
ESPACIO ATLÁNTICO Programa Transnacional  
ESPACE ATLANTIQUE Programme Transnational  
ESPAÇO ATLÂNTICO Programa Transnacional



European Union

European Regional  
Development Fund

INVESTING IN OUR COMMON FUTURE